

doc
CA1
EA
95V31
EXF

.b 2708103(E)
.b 2708115(F)

Visit to Canada
by
Boutros Boutros-Ghali
Secretary-General of the United Nations

November 21-23, 1995

Background Information



CANADA

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

NOV 23 1995

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

*Printed on
recycled paper*



*Imprimé sur du
papier recyclé*



Foreign Affairs and
International Trade Canada

Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada



Printed in Canada
Imprimé au Canada

Contents

Biographies

Roméo Leblanc, Governor General of Canada 5

Jean Chrétien, Prime Minister of Canada 6

Boutros Boutros-Ghali, Secretary-General of the United Nations 7

General Information

Canada and the United Nations: 50 Years of Partnership 11

Canadian Study on a United Nations' Rapid-Reaction Capability 13

Current Canadian Contribution to Peacekeeping Operations 15

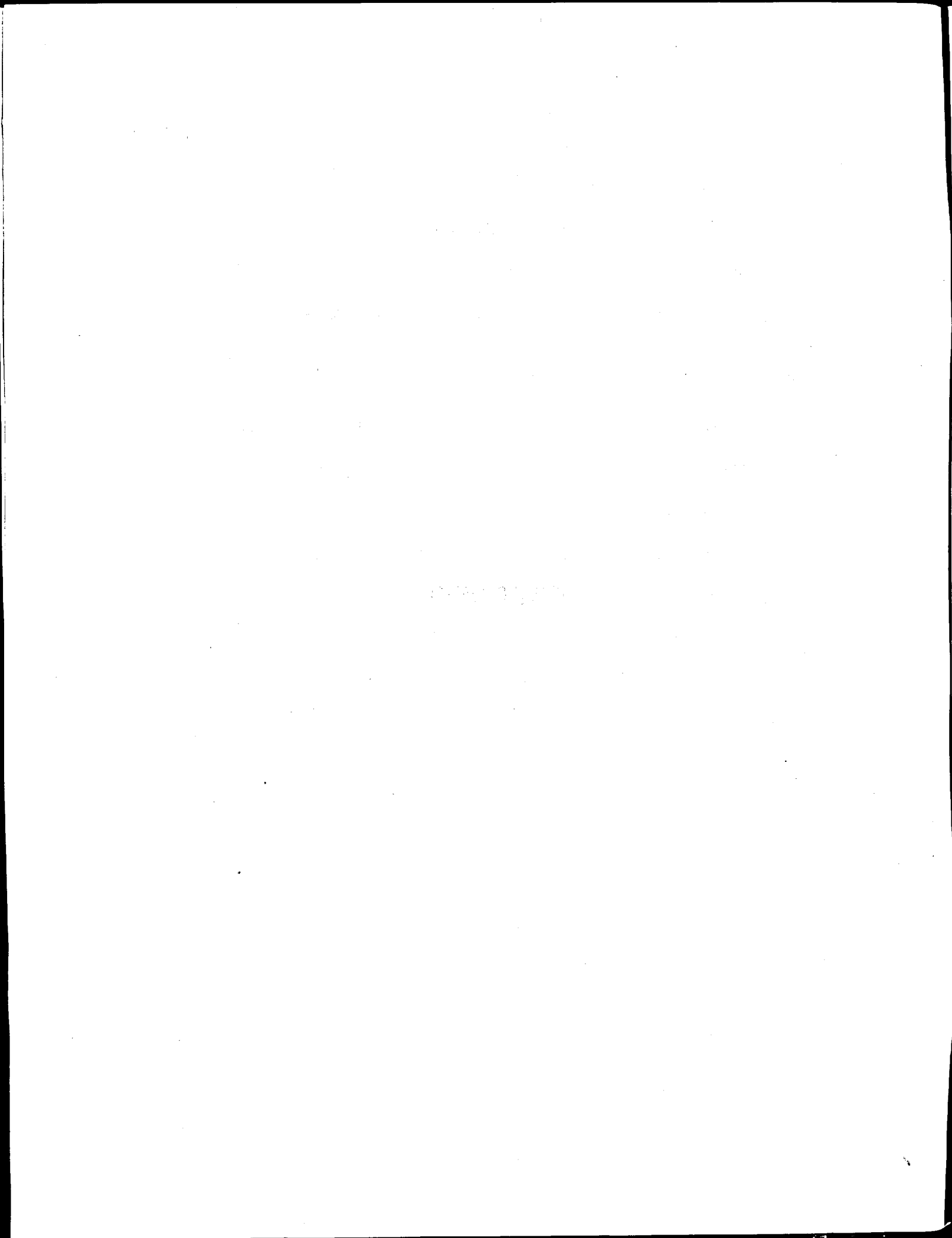
Peacekeeping Operations over the Years and Canada's Contribution 18

Human Rights and the United Nations 23

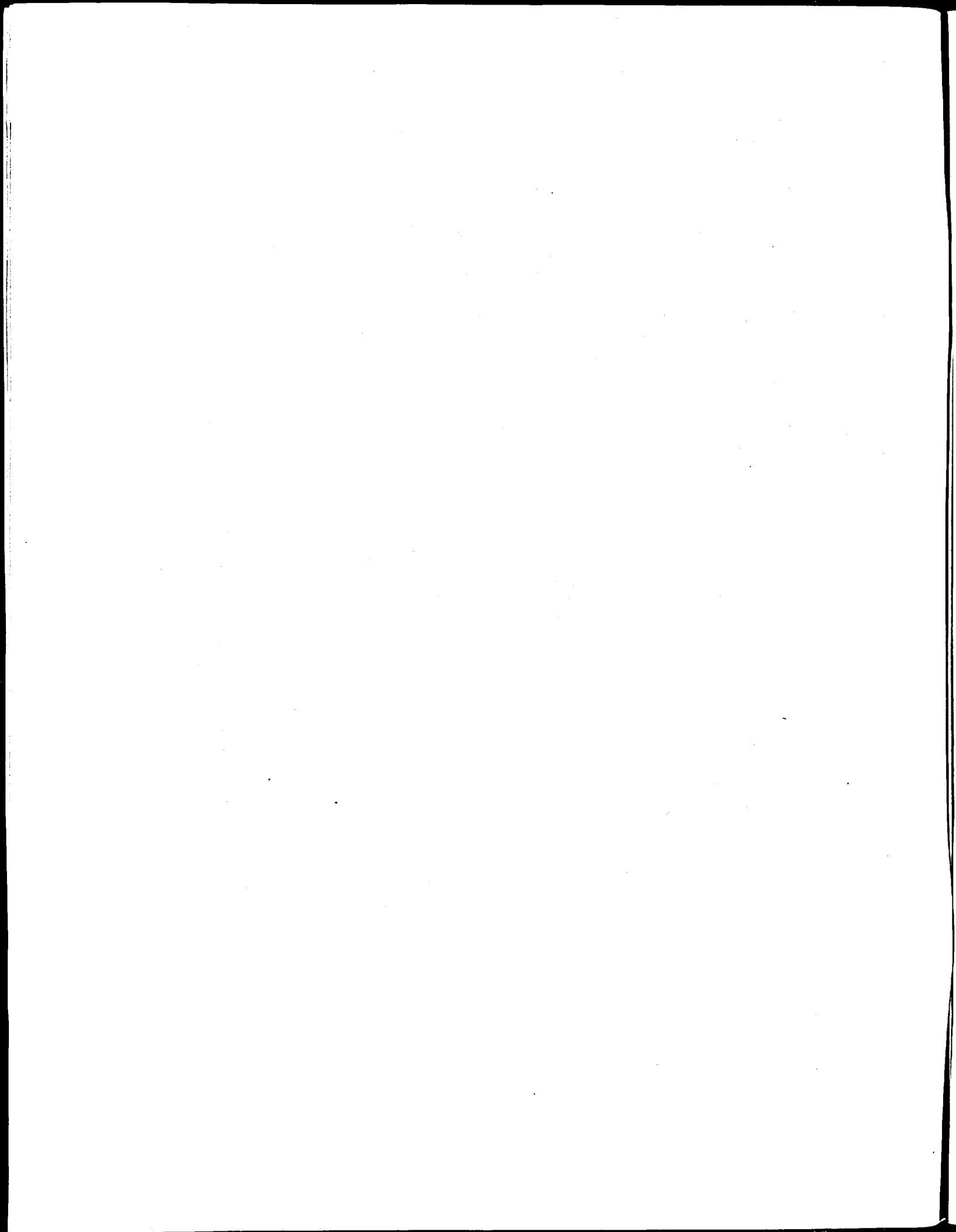
Fourth United Nations World Conference on Women 25

Canada and the United Nations: Facts and Figures 28

43-274-418 ce)
43-274-419 cf) b2708115



Biographies



Roméo LeBlanc

Governor-General of Canada

Roméo LeBlanc was born in Memramcook (L'Anse-aux-Cormier), New Brunswick, in 1927. He was educated at l'Université Saint-Joseph, Memramcook, where he obtained a bachelor of arts in 1948 and a bachelor of education in 1951. He also attended the University of Paris from 1953 to 1955, where he studied French civilization.

Mr. LeBlanc was a teacher for seven years in the 1950s. In 1960, he began a career in journalism and became a correspondent for Radio-Canada in Ottawa, the United Kingdom and the United States. In 1965, he became the founding president of the CBC/Radio-Canada Correspondents' Association.

Mr. LeBlanc served as press secretary to Prime Minister Lester B. Pearson from 1967 to 1968 and to Prime Minister Pierre Elliott Trudeau from 1968 to 1971. From 1971 to 1972, he was the assistant to the president and director of public relations at l'Université de Moncton.

First elected to the House of Commons in 1972 to represent Westmorland-Kent, New Brunswick, Mr. LeBlanc was Minister of State (Fisheries) from 1974 to 1976; Minister of Fisheries and the Environment from 1976 to 1979; Minister of Fisheries and Oceans from 1980 to 1982; and Minister of Public Works and Minister Responsible for the Canada Mortgage and Housing Corporation and the National Capital Commission from 1982 to 1984. From 1974 to 1979, he was also a member of the delegation to the United Nations Law of the Sea Conference.

Mr. LeBlanc was named to the Senate in 1984. While a senator, he was a member of the Canada-France Parliamentary Association and the International Association of French-speaking Parliamentarians. He was appointed Speaker of the Senate in 1993.

Mr. LeBlanc became Governor General of Canada on Feb. 8, 1995.

Mr. LeBlanc is married to Diana Fowler. They have four children.

Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Born in Shawinigan, Quebec, on Jan. 11, 1934, Jean Chrétien studied law at Laval University and was called to the bar in 1958. He joined a Shawinigan law firm, and was director of the Bar of Trois-Rivières in 1962-63.

Mr. Chrétien was first elected to the House of Commons in 1963. After being re-elected in 1965, he was appointed parliamentary secretary to Prime Minister Lester B. Pearson and, in 1966, parliamentary secretary to the Minister of Finance. In 1967 he became Minister of State attached to the Minister of Finance, and in 1968 he was appointed Minister of National Revenue.

Re-elected five times between 1968 and 1980, Mr. Chrétien held a number of cabinet portfolios during that period, among them Indian Affairs and Northern Development; Industry, Trade and Commerce; Finance; Justice; and Energy, Mines and Resources. He was President of the Treasury Board from 1974 until 1976; and he was appointed Deputy Prime Minister and Secretary of State for External Affairs in June 1984.

Following the election of September 1984, the Liberals formed the official Opposition and Mr. Chrétien served as critic for external affairs. In 1986 he left politics and, from 1986 to 1990, he was a counsel with the law firm of Lang Michener Lawrence and Shaw. He was also a senior advisor with Gordon Capital Corporation.

Four years later, Mr. Chrétien returned to politics. On June 23, 1990, he was elected Leader of the Liberal Party of Canada. He was elected to the House of Commons in a byelection and sworn in as Leader of the Opposition in December 1990.

Mr. Chrétien was re-elected to the House of Commons for the riding of Saint-Maurice on Oct. 25, 1993, when his party won a majority of seats in the House. He became the 20th Prime Minister of Canada on Nov. 4, 1993.

Mr. Chrétien married Aline Chaîné of Shawinigan in 1957. They have three children.

Boutros Boutros-Ghali
Secretary-General of the United Nations

Born in Cairo, Egypt, on Nov. 14, 1922, Boutros Boutros-Ghali received a bachelor of laws from the University of Cairo in 1946 and a doctorate in international law from the University of Paris in 1949.

Mr. Boutros-Ghali has had a long association with international affairs as a diplomat, jurist, scholar and author. Between 1949 and 1977, he was a professor of international law and international relations and head of the department of political science at Cairo University.

Among his other professional academic activities, Mr. Boutros-Ghali was a Fulbright research scholar at Columbia University from 1954 to 1955; director of the research centre at The Hague Academy of International Law from 1963 to 1964; and a visiting professor in the faculty of law at the University of Paris from 1967 to 1968.

Mr. Boutros-Ghali is a member of the Institute of International Law, the International Institute of Human Rights, the African Society of Political Studies and the Académie des Sciences morales et politique (Académie française, Paris).

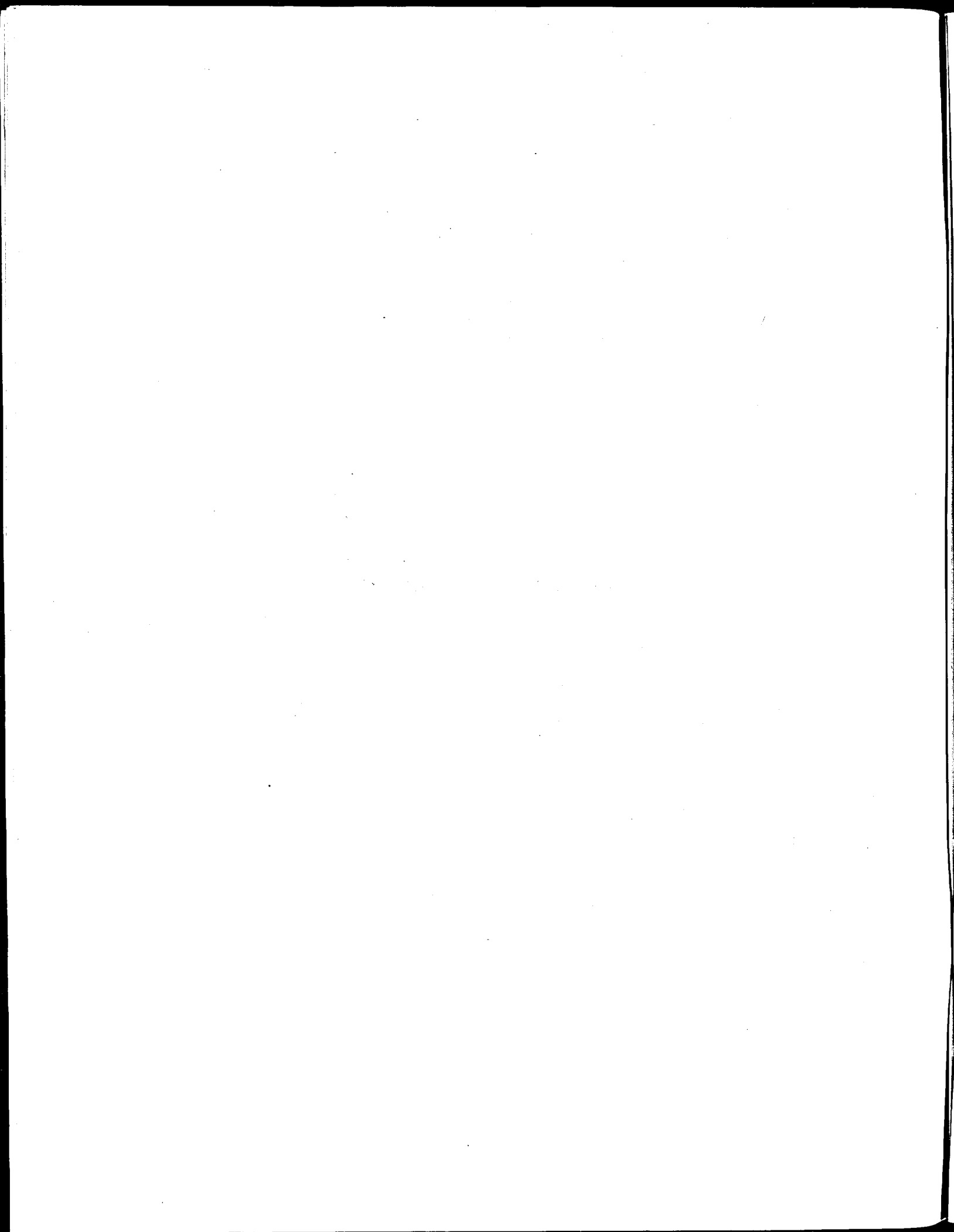
Mr. Boutros-Ghali has written more than 100 publications and articles on regional and international affairs, law and diplomacy, and political science.

In 1978, Mr. Boutros-Ghali attended the Camp David Summit Conference and played a role in negotiating the Camp David Accord between Egypt and Israel. He headed Egypt's delegation to the United Nations General Assembly sessions in 1979, 1982 and 1990.

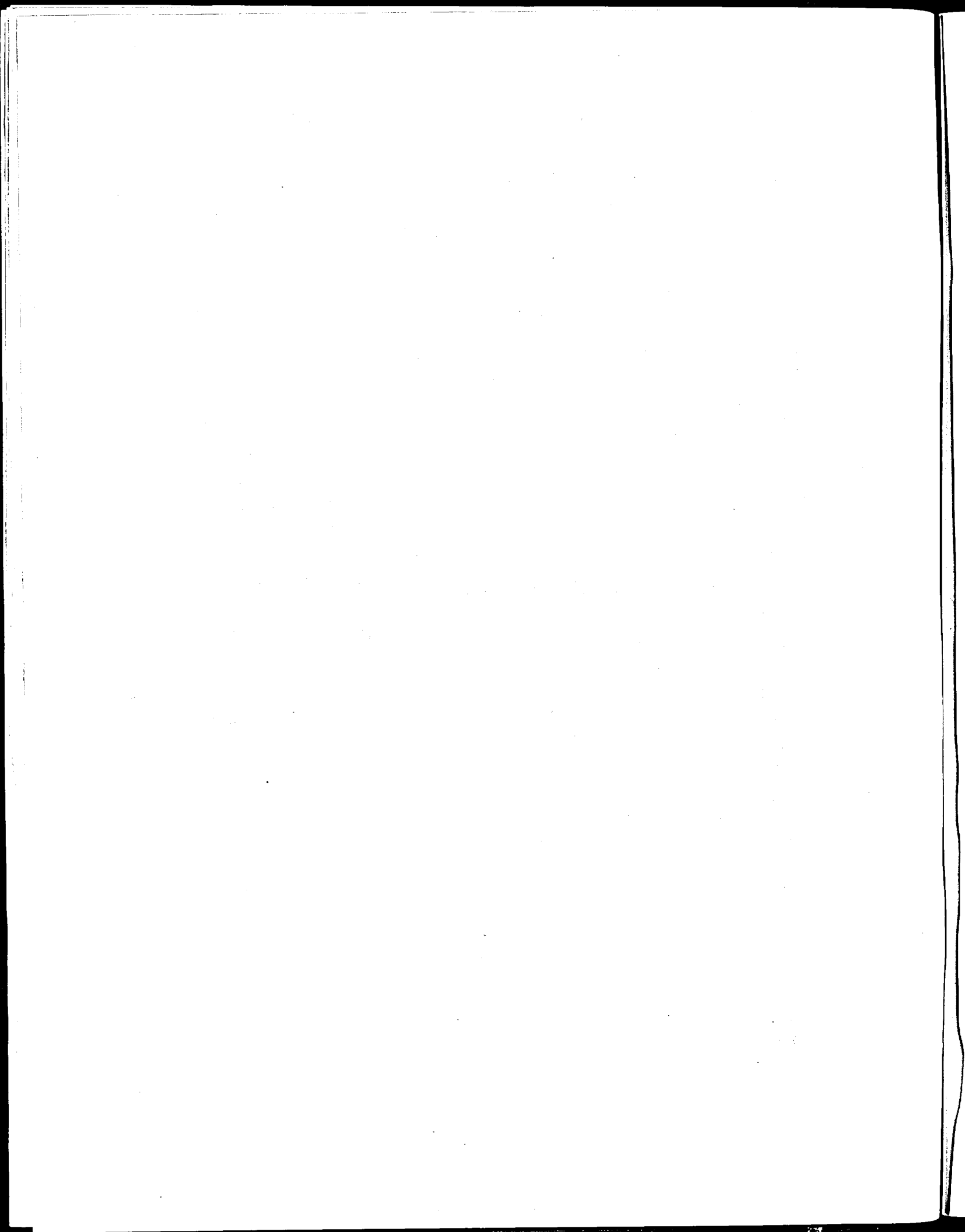
Mr. Boutros-Ghali became a member of the Egyptian parliament in 1987. He served as Minister of State for Foreign Affairs from October 1977 until May 1991 when he became Deputy Prime Minister for Foreign Affairs.

Appointed to a five-year term by the United Nations General Assembly, Mr. Boutros-Ghali became the UN's sixth Secretary-General on Jan. 1, 1992.

Mr. Boutros-Ghali is married to Leila Maria Nadler.



General Information



Canada and the United Nations: 50 Years of Partnership

In the spring of 1945, Canada and 49 other nations gathered at the San Francisco Conference. These 50 countries drafted and adopted the Charter of the United Nations, a new international body created to prevent military conflict by, among other means, removing its underlying social and economic causes.

Canada's delegation to the conference included Prime Minister William Lyon MacKenzie King and two future prime ministers, Louis St. Laurent and Lester B. Pearson. They took an active role in defining the mandate of the organization and ensuring the strength of the General Assembly, the UN Secretariat, the Economic and Social Council and the specialized agencies.

Canada quickly earned a reputation as an objective mediator and an effective conciliator capable of identifying common ground and purpose in the midst of diversity. Canada remained prominent in the early days of the UN as the organization and its agencies began to evolve. In 1945, a conference in Québec led to the creation of the Food and Agricultural Organization; and Montreal was chosen as the headquarters for the International Civil Aviation Organization.

Individual Canadians played a leading role in the early years: Dr. Brock Chisholm helped to establish the World Health Organization and served as its first director general; John Humphrey of McGill University established the Division of Human Rights in the UN Secretariat and produced the first draft of the Universal Declaration of Human Rights, adopted by the General Assembly in 1948; Yvon Beaulne made a substantial contribution to the work of the UN Commission on Human Rights; Adelaide Sinclair was involved in the creation of the United Nations Children's Fund in 1948; Napoléon Leblanc worked to build the UN Educational, Scientific and Cultural Organization; Lester B. Pearson served as President of the UN General Assembly in 1952-53; Paul Martin was responsible for breaking the logjam of applications for UN membership caused by vetoes by either the United States or the Soviet Union. His proposal to admit a block of countries led to the admission of 16 nations in 1955, paving the way for the continual growth of the UN to its present 185 members.

Lester B. Pearson is credited with creating the concept of peacekeeping in response to the Suez Crisis of 1956; and he was awarded the Nobel Peace Prize for his efforts. Since then, Canada has developed considerable expertise in peacekeeping. This activity has built the country's international reputation and enabled Canada to play a role proportionately greater than our actual military strength might indicate.

In the belief that international peace and security could best be served through economic and social development, Canada has been a strong advocate and major contributor to the work of the many UN specialized agencies concerned with these matters.

In recent years, financial crises and other difficulties, such as proliferating regional conflicts, have increased the vulnerability of the UN. The confidence of many has been shaken. While not underestimating the challenges, Canada has remained committed to the organization and defended the UN's contributions and its potential for promoting international security.

Canada has also taken the lead in proposing concrete measures for renewing confidence in the organization by adapting it to current and future needs. Canada's objectives include:

- ensuring that the UN establishes clear priorities;
- persuading member states to ensure a sound financial base for the UN;
- helping the UN to review and reorganize its management structure; and
- encouraging better co-ordination of efforts in developing countries.

Canadian Study on a United Nations' Rapid-Reaction Capability

The United Nations experimented with ways to use military observers immediately after the Second World War and deployed more substantive missions in Kashmir and Palestine in the late 1940s. However, "peacekeeping" did not become a well-known word until 1956, when Lester B. Pearson, then Canada's Secretary of State for External Affairs, proposed sending international forces to the Suez under the UN flag. For this accomplishment, Mr. Pearson was awarded the 1957 Nobel Peace Prize.

Ever since, support for, and participation in, UN peacekeeping operations has played a prominent role in Canadian foreign and defence policy. It is therefore appropriate that in 1995, the UN's 50th anniversary year, the Canadian government should take on the task of finding ways of improving the use of UN peacekeepers to help resolve conflicts.

The result of that work, a study entitled *Towards a Rapid-Reaction Capability for the United Nations*, was presented to the UN's 50th General Assembly in September 1995 by Foreign Affairs Minister André Ouellet. The study's recommendations are being reviewed by a group of UN members seeking ways to carry them out. Canada and the Netherlands are chairing the group.

Even though this is a time of fiscal crisis for the UN, there are high expectations that it will play a pivotal role in the emerging global security system. While there have been many improvements in how the UN undertakes peace operations, there have also been deficiencies in the many missions undertaken in the past five or more years.

Operations have increased in size, scope and number since the end of the Cold War, and the UN has not always been allocated the resources to carry out missions effectively. As a result, it has not been able to mobilize its peace operations quickly and respond effectively to crises.

Rwanda was a notable example. The critical lesson of the Rwandan experience is that modest but timely measures can make the difference between containing a situation or letting it spiral out of control.

The Canadian study's objective was to recommend changes, at all levels of the UN system, that would help it respond rapidly to crises. The report covers all aspects of peace operations, including financial issues, logistics, training, equipment and creating a UN headquarters for a rapid-reaction group.

To win wide support for the report, Canada consulted with other governments, particularly those who contribute the most troops; non-governmental organizations and intergovernmental institutions.

The study recommends practical changes over the short to medium term and addresses some of the more visionary, longer-term issues that the international community must confront if the UN is to remain capable of playing a central role in international peace and security. Although fundamental reform is not easy, especially in the midst of financial crisis, the report's recommendations represent a range of measures to help the cause of global peace.

The report contains 26 recommendations, 21 of them for the short to medium term. None involve changes to the UN Charter. The recommendations include:

- improving the quality of military advice in the UN, leading to better and faster decision making by the Security Council;
- changing the UN's financial procedures so that officials in charge of rapid-reaction machinery can plan and initiate their operations more quickly;
- creating a UN operational-level headquarters for a rapid-reaction group;
- strengthening the UN's standby arrangements system so it can react rapidly;
- improving other aspects of the UN's approaches to peace operations, including logistics, training and equipment; and
- continuing to study the possibility of a permanent, standing UN emergency group.

The Canadian study is only one element in a broader effort to renew international institutions in light of past experience and the challenges of the 21st century.

Current Canadian Contribution to Peacekeeping Operations

As of Nov. 1, 1995, more than 1,600 personnel are deployed in 13 missions, making Canada the sixth-largest troop contributor (after the United Kingdom, France, Pakistan, the United States and Bangladesh).

Country	Operation	Canadian(s)	Began	Ends
India, Pakistan (Kashmir)	UNMOGIP	Aircraft	1949	Indefinite
Korea	UNCMAC	1	1953	Indefinite
Middle East	UNTSO	13	1954	Indefinite
Cyprus	UNFICYP	2	1964	Dec. 31, 1995
Syria (Golan)	UNDOF	216	1974	Nov. 30, 1995
Sinai	MFO (non UN)	28	1986	Indefinite
Iraq-Kuwait	UNIKOM	4	1991	Indefinite
Iraq	UNSCOM	3	1991	Indefinite
Former Yugoslavia	UNPF	671	1992	Nov. 30, 1995
Cambodia	CMAC	12	1992	Indefinite
Haiti	UNMIH	550	1993	Feb. 16, 1996
Rwanda	UNAMIR	110	1993	Dec. 9, 1995
Guatemala	MINUGUA	2	1994	March 28, 1996

India, Pakistan
(Kashmir)

Since 1949, Canada has provided aircraft to assist in the twice-yearly movements between India and Pakistan of personnel in the UN Military Observer Group in India and Pakistan (UNMOGIP). Until 1979, Canada also provided military observers.

Korea

Canada contributes to the UN Command Military Armistice Commission (UNCMAC), established in 1953.

Middle East

In 1954, Canada joined the UN Truce Supervision Operation (UNTSO), which was established in 1948 to supervise the ceasefire and the general armistice between Israel and Egypt, and between Israel and Lebanon-Syria.

Cyprus

The UN Peacekeeping Force In Cyprus (UNFICYP) was established in 1964 to maintain law and order. Canada currently provides two military personnel to UNFICYP headquarters. This mission is financed by contributions from Greece, Turkey and the United Kingdom.

Syria
(Golan)

In 1974 the UN Disengagement Observer Force (UNDOF) was established to supervise the ceasefire and the redeployment of Israeli and Syrian forces. The Canadian contingent to UNDOF provides logistical, technical and communications support.

- Sinai** A non-UN mission, Multinational Force and Observers (MFO) monitors adherence to the 1979 Camp David Accord, a tripartite agreement among Egypt, Israel and the United States. Canada has participated in MFO since 1986.
- Iraq, Kuwait** Since April 1991, a Canadian team of military observers has served with the UN Iraq-Kuwait Observer Mission (UNIKOM), stationed in the demilitarized zone on the Iraq-Kuwait border.
- Iraq** Canada joined the UN Special Commission (UNSCOM) in April 1991 to inspect and, if necessary, destroy Iraq's biological and chemical weapons.
- Former Yugoslavia** Since March 1992, Canada has contributed one of the largest contingents to the UN forces in the former Yugoslavia. Currently, some 671 Canadian troops serve with the UN Peace Forces (UNPF) in Bosnia-Herzegovina. Canada has also served under the UN Protection Force (UNPROFOR); the UN Confidence Restoration Operation in Croatia (UNCRO); and UN Preventive Deployment (UNPREDEP), to prevent civil war in Macedonia.
- Cambodia** Within the Cambodian Mine Action Centre (CMAC), Canada provides 12 personnel to train Cambodians in demining techniques and safety standards as well as management and decision-making skills to support de-mining operations.
- Haiti** The United Nations Mission In Haiti (UNMIH) was established in June 1993. The most recent deployment was in March 1995, when Canada sent 100 police officers and 450 military personnel to Haiti to help the government sustain a secure and stable environment; to professionalize the Haitian army; and to create a separate police force.
- Rwanda** The UN Observer Mission in Uganda-Rwanda, in operation since June 1993, has been incorporated into the UN Assistance Mission in Rwanda (UNAMIR), which was established in September 1993 to assist the interim government with transition measures leading to elections. A Canadian, Major-General Roméo Dallaire, led the mission during violence in Rwanda in early 1994. The mission is now led by Major-General Guy Tousignant, also a Canadian. There are 110 Canadian personnel now serving in Rwanda.
- Guatemala** The United Nations Mission in Guatemala (MINUGUA) checks to see that the Agreement on Human Rights between the Government of Guatemala and the opposing rebel group is carried out. MINUGUA also co-operates with and helps strengthen institutions working for the protection of human rights in the country; and it verifies aspects of the Agreement on Identity and Human Rights of the Indigenous People.

**Major Troop Contributors to Peacekeeping Operations
(UN figures to Sept. 30, 1995)**

United Kingdom	8,575	Norway	1,760
France	7,884	Malaysia	1,655
Pakistan	3,964	Russia	1,525
United States	3,239	Turkey	1,489
Bangladesh	3,172	Spain	1,461
Canada	2,271	Poland	1,359
India	2,198	Nepal	1,304

Peacekeeping Operations over the Years and Canada's Contribution

(Note: Bold type indicates Canada is still contributing)

Country or Area	Short Form of Mission Name	Duration	Size of Mission	Maximum Canadian Contribution	Name of Operation and Mandate
Balkans	UNSCOB	1947-1951	Not available	0	United Nations Special Committee On the Balkans. Observe whether Greece, Albania, Bulgaria and Yugoslavia are complying with UN recommendations.
Korea	UNTCOK	1947-1948	30	2	United Nations Temporary Commission on Korea. Supervise elections in South Korea.
India, Pakistan (Kashmir)	UNMOGIP	1949-present	102	27	UN Military Observer Group in India and Pakistan. (Kashmir) Supervise ceasefire between India and Pakistan.
Korea	UNCMAC	1953-present	Not available	1	UN Command Military Armistice Commission. Supervise 1953 armistice.
Middle East	UNTSO	1948-present	572	22	UN Truce Supervision Organization. Supervise 1948 ceasefire and subsequent armistice and peace.
Indochina	ICSC	1954-1974	400	133	International Commission for Supervision and Control (non-UN mission) Supervise withdrawal of French forces.
Egypt	UNEF	1956-1967	6,073	1,007	United Nations Emergency Force. Supervise withdrawal of French, British and Israeli forces from Sinai.
Lebanon	UNOGIL	1958	590	77	UN Observation Group in Lebanon. Ensure safety of Lebanese borders.
Congo	ONUC	1960-1964	19,828	421	UN Operation in the Congo. Maintain law and order.

Country or Area	Short Form of Mission Name	Duration	Size of Mission	Maximum Canadian Contribution	Name of Operation and Mandate
West New Guinea	UNSF	1962-1963	1,500	13	UN Security Force in West New Guinea (West Irian). Maintain peace and security for UN Temporary Executive Authority.
Yemen	UNYOM	1963-1965	190	36	UN Yemen Observation Mission. Monitor cessation of Saudi Arabian support and withdrawal of Egyptian forces.
Cyprus	UNFICYP	1964-present	6,410	1,126	UN Peacekeeping Force in Cyprus. Maintain law and order.
Dominican Republic	DOMREP	1965-1966	3	1	Mission of the Representative of the Secretary-General. Observe ceasefire and withdrawal of OAS forces.
India, Pakistan	UNIPOM	1965-1966	160	112	UN India-Pakistan Observation Mission. Supervise ceasefire.
Nigeria	OTN	1968-1969	12	2	Observer Team to Nigeria. (non-UN mission) Supervise ceasefire.
Egypt, Israel	UNEF II	1973-1979	6,973	1,145	UN Emergency Force II. Supervise deployment of Israeli and Egyptian forces.
South VietNam	ICCS	1973	1,200	248	International Commission for Control and Supervision. (non-UN mission). Supervise truce.
Syria (Golan)	UNDOF	1974-present	1,340	230	UN Disengagement Observer Force. Supervise ceasefire and redeployment of Israeli and Syrian forces.
Lebanon	UNIFIL	1978-present	5,900	117	UN Interim Force in Lebanon. Confirm withdrawal of Israeli forces.
Sinai	MFO	1986-present	2,700	140	Multinational Force and Observers. (non-UN mission) Prevent violation of Camp David Accord.

Country or Area	Short Form of Mission Name	Duration	Size of Mission	Maximum Canadian Contribution	Name of Operation and Mandate
Afghanistan	UNGOMAP	1988-1990	50	5	UN Good Offices Mission in Afghanistan and Pakistan. Confirm withdrawal of Soviet forces from Afghanistan.
Iran, Iraq	UNIIMOG	1988-1991	845	525	UN Iran-Iraq Military Observer Group. Supervise ceasefire and forces' withdrawal.
Angola	UNAVEM	1989-1991	70	0	UN Angola Verification Mission. Monitor Cuban troop withdrawal.
Namibia	UNTAG	1989-1990	4,500	301	UN Transition Assistance Group, Namibia. Assist in transition to independence.
Nicaragua	ONUSVEN	1989	Not available	5	UN Observer Mission for the Verification of the Electoral Process in Nicaragua.
Central America	ONUCA	1989-1992	1,100	174	UN Observer Group in Central America. Verify compliance to Esquipulas Agreement.
Afghanistan, Pakistan	OSGAP	1990-1993	10	1	Office of the Secretary General in Afghanistan and Pakistan. Provide military advisory unit.
Haiti	ONUVEH	1990-1991	65	11	UN Observers for the Verification of Elections in Haiti. Monitor 1990 elections.
Iraq, Kuwait	UNIKOM	1991-present	1,440	301	UN Iraq-Kuwait Observation Mission. Monitor demilitarized zone.
Iraq	UNSCOM	1991-present	175	9	UN Special Commission. Inspect and, if necessary, destroy Iraq's biological and chemical weapons.
Angola	UNAVEM II	1991-1994	350	15	UN Angola Verification Mission. Monitor ceasefire.
Western Sahara	MINURSO	1991-present	375	34	UN Mission for the Referendum in the Western Sahara. Monitor ceasefire.

Country or Area	Short Form of Mission Name	Duration	Size of Mission	Maximum Canadian Contribution	Name of Operation and Mandate
El Salvador	ONUSAL	1991-1995	622	55	UN Observer Mission in El Salvador. Monitor human rights, progress toward military reform, peace.
Balkans	ECMM	1991-present	300	15	European Community Monitor Mission. (non-UN mission) Monitor ceasefires.
Cambodia	UNAMIC	1991-1992	Not available	103	UN Advance Mission in Cambodia. Monitor ceasefire and establish mine awareness.
Cambodia	UNTAC	1992-1993	19,200	240	UN Transitional Authority in Cambodia. Provide communications and logistical support, establish mine awareness and monitor disarmament.
Cambodia	CMAC	1992-present	1,600	12	Cambodian Mine Action Center.
South Africa	UNOMSA	1992	60	0	UN Observer Mission in South Africa. Observe pre-election period. (Staffed by UN personnel only)
Former Yugoslavia	UNPF (UNPROFOR, UNCRO, UNPREDEP)	1992-present	24,000	2,400	UN Protection Force. Provide aid in Bosnia-Herzegovina; observe, patrol and clear mines in Croatia; and prevent civil war in Macedonia.
Mozambique	ONUMOZ	1992-1995	7,500	15	UN Operation in Mozambique. Provide security, monitor de-mining and ceasefires.
Somalia	UNOSOM	1992-1993	Not available	12	UN Operation in Somalia. Headquarters personnel.
Somalia	UNITAF	1992-1993	30,800	1,410	United Task Force. Distribute relief supplies.
Somalia	UNOSOM II	1993-1995	Not available	9	UN Operations in Somalia. Distribute relief supplies.

Country or Area	Short Form of Mission Name	Duration	Size of Mission	Maximum Canadian Contribution	Name of Operation and Mandate
Haiti	UNMIH	1993-present	6,800	600	UN Mission in Haiti. Implement the Governors Island Agreement.
Georgia	UNOMIG	1993-present	135	0	UN Observer Mission in Georgia. Monitor ceasefire agreement and investigate violations.
Liberia	UNOMIL	1993-present	303	0	UN Observer Mission in Liberia. Monitor implementation of peace agreement.
Rwanda, Uganda	UNOMUR	1993-1994	100	3	UN Observer Mission Uganda-Rwanda. Verify that military supplies do not cross border into Rwanda.
Rwanda	UNAMIR	1993-present	5,900	430	UN Assistance Mission in Rwanda. Assist interim government with transition measures leading to elections.
Chad	UNASOG	1994	Not available	0	UN Aouzou Strip Observer Group. Monitor withdrawal of Libyan administration.
Tadjikistan	UNMOT	1994	17	0	UN Mission in Tadjikistan. Assist implementation of ceasefire.
Guatemala	MINUGUA	1994-present	339	2	UN Human Rights Verification Mission in Guatemala. Verify implementation of human rights agreements and help strengthen human rights institutions.

Human Rights and the United Nations

Respect for human rights features prominently among the objectives of the United Nations, as embodied in the UN Charter. Since 1945, the UN has adopted some 60 instruments in this field (conventions, declarations, sets of principles, etc). The most fundamental of these — the Universal Declaration of Human Rights and the International Covenants on Civil and Political Rights, and on Economic, Social and Cultural Rights — constitute the International Bill of Human Rights.

One of the central issues addressed in Canada's recently concluded foreign policy review was the role of human rights in Canadian foreign policy. The government has made it clear that respect for human rights is an important key to international peace, prosperity, development and to an environment where Canadians can best pursue their interests in the world. The essential question for Canada, then, is how we can most effectively influence other governments to respect human rights standards. Increasingly, Canada has been focusing on the UN and other multilateral institutions to carry its human rights messages forward. Canada has made it a priority to ensure that the UN has the capacity to fulfil the human rights standards it proclaimed in 1945.

Canada's essential aim is to increase the capacity of UN institutions to prevent human rights abuses before they occur and, when this is not possible, to use preventive diplomacy to seek peaceful resolution of conflicts. This goal is consistent with the Secretary-General's vision, as outlined in his *Agenda for Peace*, and with Canada's overall emphasis on addressing root causes of instability.

Canada and other like-minded countries have focused on strengthening mechanisms of international control and scrutiny. A great deal has been accomplished in recent years with the development of special rapporteurs, representatives and expert working groups to address specific national situations in countries like Iran, Iraq, Burma and the former Yugoslavia, or to assess specific types of human rights violations such as forced disappearances, arbitrary detention, religious intolerance and torture. Canada was instrumental in securing the appointment of special rapporteurs on freedom of opinion and expression, and on violence against women.

The June 1993 World Conference on Human Rights reaffirmed the international community's endorsement of the principle that human rights are a legitimate concern of the international community. The major legacy of that conference was the establishment in December 1993 of the post of High Commissioner for Human Rights. This post carries a broad mandate to promote and protect human rights, to help prevent their violation, and to coordinate human rights activities throughout the UN system.

UN standard-setting continues to evolve, with the recognition that certain groups have traditionally been marginalized and may be more susceptible to violation of their rights. For example, the Declaration on the Elimination of Violence against Women, initiated by Canada, was adopted by the General Assembly in 1993. Canada is also active in developing a UN draft declaration on the rights of indigenous people.

The Beijing Declaration and the Beijing Platform for Action were adopted by consensus at the Fourth United Nations World Conference on Women in September 1995. They represent important gains in women's rights and equality issues. Canada was instrumental in achieving agreement in a number of key areas, including the universality of women's rights, violence against women, and rape as a war crime. Canada will urge strong political commitment to progress on women's equality when the Beijing Conference is followed-up at the UN General Assembly and the UN Commission on the Status of Women.

Fourth United Nations World Conference on Women

The United Nations Fourth World Conference on Women: Action for Equality, Development and Peace concluded its deliberations in Beijing on Sept. 15, 1995, with adoption by consensus of the Beijing Declaration and the Beijing Platform for Action.

Canada's objective at the Conference was to achieve agreement on practical measures to accelerate progress towards equality between men and women.

The Platform for Action reaffirms important gains for women achieved at recent world conferences on the environment (1992), human rights (1993), population (1994) and social development (1995). The Beijing Platform builds on previous achievements in the areas of women's rights as human rights, violence against women and economic equality.

Highlights of key achievements include:

- *The universality of women's rights*
Agreement that governments have an obligation to promote and protect the human rights of women and girls, regardless of cultural or religious traditions.
- *The prevention and elimination of violence against women*
Reaffirmation that violence against women is not a private issue and that states cannot invoke customs, traditions or religion to avoid their obligation to eliminate violence against women.
- *Rape as a war crime*
Reaffirmation that rape in armed conflict constitutes a war crime and a crime against humanity. Introduction of the concept of rape as genocide, under certain circumstances. (Canadian initiative)
- *Gender guidelines for refugees*
First-time recognition in a UN document that sexual violence and gender-related persecution are grounds for refugee status. Agreement on strong language calling on states to develop gender-related guidelines in considering claims for refugee status. (Canadian initiative)
- *Reproductive rights/right to control fertility*
Agreement on the right, not just the ability, of all women to control all aspects of their health, in particular their own fertility, as basic to their own empowerment. Builds on consensus language, strongly supported by Canada, achieved at the 1994 International Conference on Population and Development in Cairo.

- *Right to freedom from coercion in matters related to sexuality*
Affirmation that the human rights of women include the right to have control over their own sexuality, free of coercion, discrimination and violence.
- *Indigenous women*
Statement on need to involve indigenous women in development, to recognize their right to education, to ensure equal access to health care, and to acknowledge traditional health care.
- *Diversity*
Agreement that recognition of and respect for the diversity of women be ensured. Additional barriers to equality, such as race, religion, ethnicity, disability, or being indigenous, taken into account. (Canadian initiative)
- *Women's access to economic resources*
Adoption of paragraph on the right of women to full and equal access to economic resources, including the right to inheritance and the ownership of land.
- *Unpaid work*
Statement that calls for measuring and valuing unremunerated work. (Canadian initiative)
- *Workers' rights*
Agreement on wording of women's right to freedom of association and on the "right to organize." (Canadian initiative)
- *Religion*
Reaffirmation of principles of freedom of thought, conscience and religion. Note that religion and belief can contribute to people's moral and spiritual needs, but any form of extremism may have a negative impact on women and can lead to violence and discrimination.
- *Punitive measures regarding abortion*
Statement that governments should review laws containing punitive measures (e.g., imprisonment) against women who have undergone illegal abortions and address the health impacts of unsafe abortion.
- *The family*
Statement that raising children requires shared responsibility of parents — women and men — and society as a whole; and that maternity and motherhood should not restrict the full participation of women in society. Agreement that the family, as the basic unit of society, should be strengthened; and that in different cultural, political and social systems, various forms of the family exist.

- ***Parental rights and responsibilities***
Adoption of language on balancing the rights, duties and responsibilities of parents with the rights and evolving capacities of children in matters relating to access to information, privacy and confidentiality.
- ***Girls***
Agreement to call for the elimination of all forms of discrimination against girls and to ensure their equal access to education and training, nutrition and health care.
- ***Equal inheritance rights for all children***
Statement on equality of succession and inheritance rights to eliminate obstacles to equality for girls.
- ***Education***
Affirmation that literacy and education are fundamental to the achievement of equality; and agreement to Canadian proposals on training and life-long learning.
- ***Gender analysis***
Call for a gender perspective to be reflected in policies and programs to ensure that governments take into consideration the different impact these policies and programs may have on men and women.
- ***Integrating women's human rights throughout the UN system***
Agreement to require all UN bodies and specialized agencies to consider the "gender dimension" when formulating policies and programs.
- ***Sexual orientation***
Statements by many countries, including Canada, that they interpreted the principle of non-discrimination to include sexual orientation. (Term "sexual orientation" not included in Beijing Platform for Action)

CANADA AND THE UNITED NATIONS: FACTS AND FIGURES

- Canada's share of the United Nations' regular budget was 3.11% in 1994; in 1995 it dropped slightly to 3.07%. Canada's share of the peacekeeping budget was 3.125% in 1994 and 3.083% in 1995.
- In 1994, Canada contributed \$239.1 million to the UN in assessed contributions: \$41.7 million to the regular budget, \$127.7 million to peacekeeping operations, and \$69.7 million to specialized agencies of the UN system.
- The budget for the UN's core functions — the Secretariat operations in New York, Geneva, Vienna, Nairobi, and the five regional commissions — is \$1.75 billion. This is less than 2% of the Canadian federal budget.
- Operating expenses for the UN system, including peacekeeping operations, development programs, human rights activities, and environmental initiatives, come to about \$24.57 billion a year. This is about the same as the annual revenue of one large Canadian company, Bell Canada Enterprises.
- The core functions of the UN require the services of 9,600 people. This is less than one third of the people employed to run the Government of Saskatchewan.
- About 60,000 people work for the UN system worldwide — including the UN secretariat and some 30 other organizations, such as the United Nation's Children's Fund, the World Bank and the International Monetary Fund. About the same number of people are employed at one Canadian company, Northern Telecom.

THE UNITED NATIONS IN BRIEF

Administration

<i>Headquarters:</i>	New York, with offices in Geneva, Vienna, Nairobi, the Hague and Montreal
<i>Members:</i>	185 (Canada was one of 51 founding states)
<i>Head:</i>	Secretary-General Boutros Boutros-Ghali (Egypt)
<i>Secretary-General's term of office:</i>	Elected in December 1991, for a five-year term
<i>Secretariat:</i>	The UN system (including the World Bank and the International Monetary Fund) has slightly over 60,000 employees
<i>Canadians employed:</i>	1,700

General Assembly

<i>Official languages:</i>	Arabic, Chinese, English, French, Russian and Spanish
<i>Session:</i>	Begins each year on the third Tuesday in September and continues until mid-December
<i>Main Committees:</i>	Disarmament and International Security (First); Economic and Social (Second); Humanitarian and Cultural (Third); Special Political and Decolonization (Fourth); Administrative and Budgetary (Fifth); and Legal (Sixth)

Security Council

<i>Total members:</i>	15
<i>Permanent members:</i>	China, Russia, France, the United Kingdom and the United States
<i>Other members:</i>	10, elected by the General Assembly for two-year terms
<i>Canadian participation:</i>	Five terms: 1948-49, 1958-59, 1967-68, 1977-78, and 1989-90 Canada is running for a seat for 1999-2000

Economic and Social Council (ECOSOC)

<i>Members:</i>	54, elected by the General Assembly for three-year terms
<i>Responsibilities:</i>	Specialized agencies in areas including world trade, development, industrialization, natural resources, human rights, population, social welfare, crime prevention and science and technology
<i>Canadian participation:</i>	Elected in 1994, term ends in March 1996 Endorsed for another term beginning March 1996

- Canada's overall assessed contribution to the UN in 1994 was \$239.1 million. This is the equivalent of \$8.75 per Canadian a year, about the same as one movie ticket.
- Canada's contribution to the UN's regular budget in 1994, \$41.7 million, is about \$1.20 per Canadian per year.
- Canada's contribution to the UN peacekeeping budget in 1994, \$127.7 million, is less than one quarter of what it takes to operate the Montreal Police Department.
- Canada's \$69.7 million contribution in 1994 to the UN's specialized agencies is equal to what one Canadian city, Vancouver, spends annually on public works programs.
- Canada's assessed contributions to the UN are paid through the Department of Foreign Affairs and International Trade. The UN's reimbursements for the cost of Canadian troops are paid into the Canadian government's Consolidated Revenue Fund. Reimbursements by the UN for contingent-owned equipment or goods and services provided by National Defence are credited to National Defence.
- Reimbursements from the UN cover only the costs of activities which the Security Council has agreed shall be "expenses of the Organization," not in-kind or other voluntary contributions, or indirect costs to member states. In the former Yugoslavia, for example, the cost of UNPROFOR is an expense of the Organization. The costs of the Sarajevo humanitarian airlift, the No-Fly Zone, and naval monitoring are not.
- For all peacekeeping and humanitarian operations in 1994-95, the estimated total cost to Canada at Feb. 1, 1995, was \$931 million (\$159 million in assessed contributions and a \$772 million total cost to National Defence), of which \$106 million was recoverable. Of this, \$77 million was reimbursed in 1994-95: \$70 million to the Consolidated Revenue Fund, \$7 million credited to National Defence.
- On Nov. 1, 1995, there were more than 1,600 Canadian Forces personnel committed to 13 peacekeeping and other missions around the world, more than 2.5% of the approximately 59,000 UN forces in all.
- Since the inception of peacekeeping in 1956, about 100,000 Canadians have served in peacekeeping operations; 104 have died.
- The UN peacekeeping budget in 1994 was \$4.32 billion, or about 75 cents per human being; the world's governments spent about \$1 trillion in military expenditures in 1994, the equivalent of \$181 per human being.
- As of November 1, 1995, the number of UN peacekeepers (from 84 countries around the world) engaged in peace operations was about 59,000. This is about the same as the number of people working with the Canadian Armed Forces.

FINANCES (in \$ billions)

(Assessed)

Regular budget: \$1.75
(About 1% of Canada's \$163 billion federal budget)

Peacekeeping budget: \$4.32
(Globally, annual arms costs are \$1 trillion)

Related programs: \$2.02

Specialized agencies: \$2.83

Bretton Woods: \$0.61

Total \$11.53

(Roughly equal to the \$10.1 billion annual revenue of the Sun Life Assurance Company of Canada)

(Voluntary)

Regular budget: \$0.42

Peacekeeping budget: \$0.0

Related programs: \$4.45

Specialized agencies: \$2.84

Bretton Woods: \$5.94

Total \$13.65

(Equals Royal Bank's \$13.5 billion annual revenue)

Combined total \$25.18

(Compares with \$22 billion BCE Inc. annual revenue)

UN PERSONNEL

Core: 9,600

Related programs: 22,515

Specialized agencies: 18,179

Bretton Woods system: 9,991

Total 60,285

(Compares with 400,000 in the Canadian federal public service; 2.3 million in federal, provincial and local public service combined; equivalent to number of staff at Northern Telecom)

Peacekeeping (about) 59,000

Less than the number of Hudson's Bay Company employees; comparable to the the number of Canadian Forces employees; in contrast to 1.8 million people in the U.S. armed forces)

**Visite au Canada
du
Secrétaire général des Nations Unies
M. Boutros Boutros-Ghali**

du 21 au 23 novembre 1995

Cahier d'information



Imprimé au Canada
Printed in Canada



Affaires étrangères et
Commerce extérieur Canada
Foreign Affairs and
International Trade Canada



LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 2004945 3

recycled paper

Printed on



Imprimé sur du
papier recyclé

DOCS
CA1 EA 95V31 EXF
Visit to Canada by Boutros
Boutros-Ghali Secretary-General of
the United Nations November 21-23,
1995 : background informati
43274418

Table des matières

Biographies

Le Gouverneur général du Canada, M. Roméo LeBlanc 5

Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien 6

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali 7

Renseignements généraux

Le Canada et les Nations Unies : 50 ans de partenariat 11

Étude canadienne sur une force onusienne de réaction rapide 13

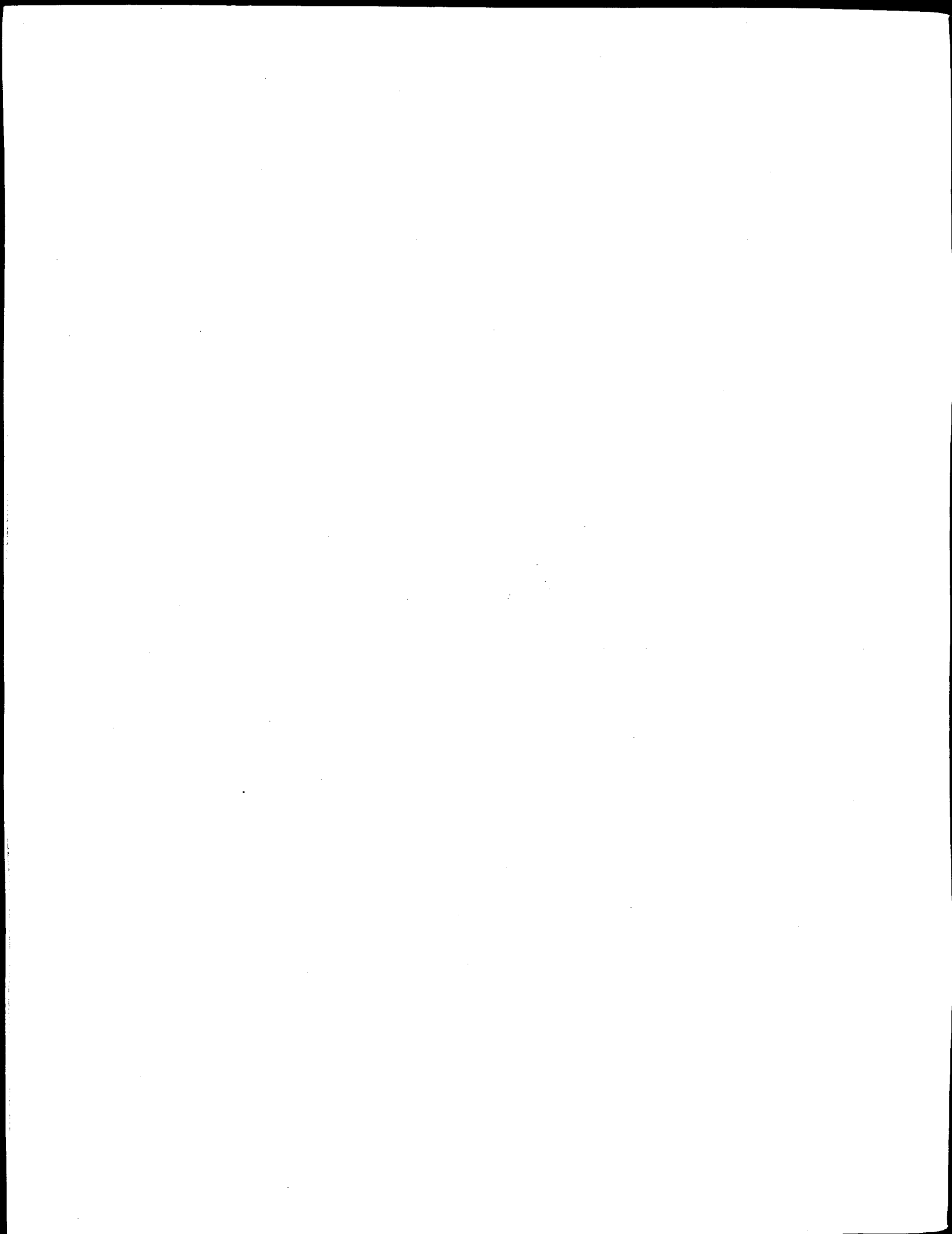
Contribution actuelle du Canada aux opérations de maintien
de la paix 15

Historique des opérations de maintien de la paix et
contribution du Canada 18

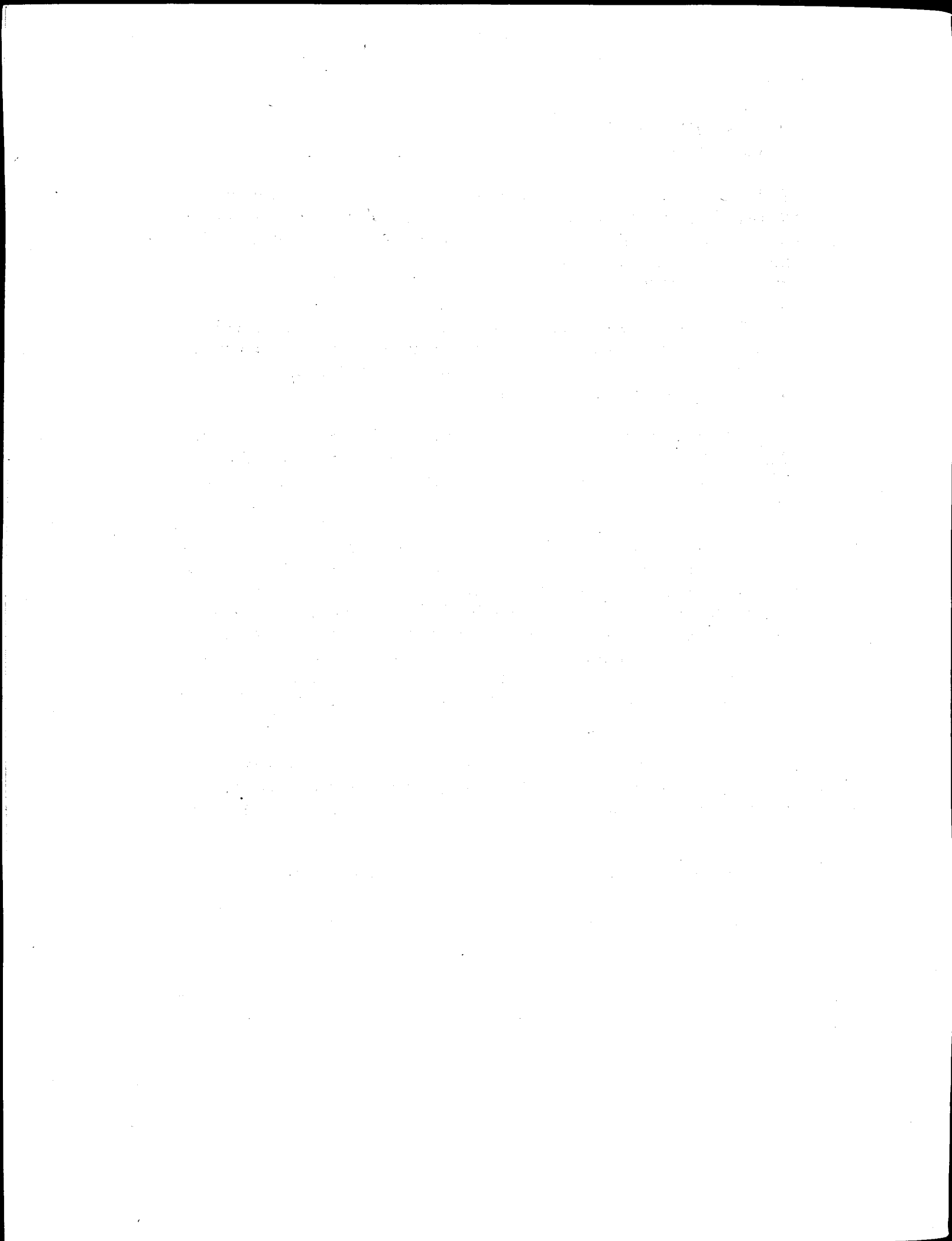
Les droits de la personne et les Nations Unies 24

Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes 26

Le Canada et les Nations Unies : fiche de renseignements 30



Biographies



Le Gouverneur général du Canada

M. Roméo LeBlanc

M. Roméo LeBlanc est né à L'Anse-aux-Cormier, près de Memramcook (Nouveau-Brunswick), en 1927. Il a fait ses études à l'Université Saint-Joseph, de Memramcook, où il a obtenu un baccalauréat ès arts en 1948 et un baccalauréat en éducation en 1951. Il a également suivi des cours de civilisation française à l'Université de Paris de 1953 à 1955.

M. LeBlanc a enseigné sept ans dans les années 50. En 1960, il a entrepris une carrière en journalisme et a été correspondant de Radio-Canada à Ottawa, à Londres et à Washington. En 1965, il a fondé l'Association des correspondants de CBC/Radio-Canada.

Il a été l'attaché de presse du Premier ministre Lester B. Pearson en 1967 et 1968 et du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau de 1968 à 1971. En 1971-1972, il a été l'adjoint du président de l'Université de Moncton et directeur des relations publiques.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1972 dans la circonscription de Westmorland-Kent (Nouveau-Brunswick), M. LeBlanc a été ministre d'État aux Pêches de 1974 à 1976, ministre des Pêches et de l'Environnement de 1976 à 1979, ministre des Pêches et Océans de 1980 à 1982 ainsi que ministre des Travaux publics et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de la Commission de la capitale nationale de 1982 à 1984. Il a aussi été membre de la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, de 1974 à 1979.

M. LeBlanc a été appelé au Sénat en 1984. À titre de sénateur, il a été membre de l'Association parlementaire Canada-France et de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Il a été nommé Président du Sénat en 1993.

Le sénateur est devenu Gouverneur général du Canada le 8 février 1995.

M. LeBlanc a épousé Diana Fowler et ils ont quatre enfants.

Le Premier ministre du Canada

M. Jean Chrétien

M. Chrétien est né à Shawinigan, au Québec, le 11 janvier 1934. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval. Reçu au barreau en 1958, il est entré au service d'un cabinet d'avocats de Shawinigan et il a été bâtonnier du Barreau de Trois-Rivières en 1962-1963.

M. Chrétien a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963. Réélu en 1965, il a été nommé secrétaire parlementaire du Premier ministre Lester B. Pearson et, en 1966, du ministre des Finances. En 1967, il est devenu ministre d'État associé au ministre des Finances et en 1968, ministre du Revenu national.

Réélu cinq fois entre 1968 et 1980, M. Chrétien s'est vu confier plusieurs portefeuilles, entre autres les Affaires indiennes et du Nord, l'Industrie et le Commerce, les Finances, la Justice, l'Énergie, les Mines et les Ressources. Il a été Président du Conseil du Trésor de 1974 à 1976; il a été nommé Vice-premier ministre et Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en juin 1984.

En septembre 1984, en tant que membre de l'Opposition, il est devenu porte-parole de son parti pour les affaires extérieures. Il a quitté la politique en 1986 pour retourner à la pratique du droit dans le cabinet Lang, Michener, Lawrence & Shaw de 1986 à 1990. Il a aussi été conseiller principal de la Gordon Capital Corporation.

Quatre ans plus tard, M. Chrétien est revenu à la politique. Le 23 juin 1990, il a été élu chef du Parti libéral du Canada. Après avoir remporté une élection partielle, il est devenu officiellement chef de l'Opposition en décembre 1990.

M. Chrétien a été réélu député de la circonscription de Saint-Maurice le 25 octobre 1993, date à laquelle le Parti libéral a remporté la majorité des sièges à la Chambre des communes. Il est devenu le vingtième Premier ministre du Canada le 4 novembre 1993.

M. Chrétien a épousé Aline Chainé, de Shawinigan, en 1957 et ils ont trois enfants.

Le Secrétaire général des Nations Unies

M. Boutros Boutros-Ghali

Né au Caire, en Égypte, le 14 novembre 1922, M. Boutros Boutros-Ghali a reçu un baccalauréat en droit de l'Université du Caire en 1946, puis un doctorat en droit international de l'Université de Paris en 1949.

Diplomate, juriste et universitaire, M. Boutros-Ghali a une longue expérience des affaires internationales. Il a été professeur de droit international et de relations internationales, et doyen de la faculté des sciences politiques à l'Université du Caire, de 1949 à 1977.

Au nombre de ses activités professionnelles et universitaires, il a été titulaire d'une bourse de recherche de la Fondation Fulbright à l'Université Columbia en 1954-1955, directeur du Centre de recherches de l'Académie de droit international de La Haye en 1963-1964, et professeur invité à la faculté de droit de l'Université de Paris en 1967-1968.

Le Secrétaire général est membre de l'Institut de droit international, de l'Institut international des droits de l'homme, de la Société africaine d'études politiques et de l'Académie des sciences morales et politiques (Académie française, Paris).

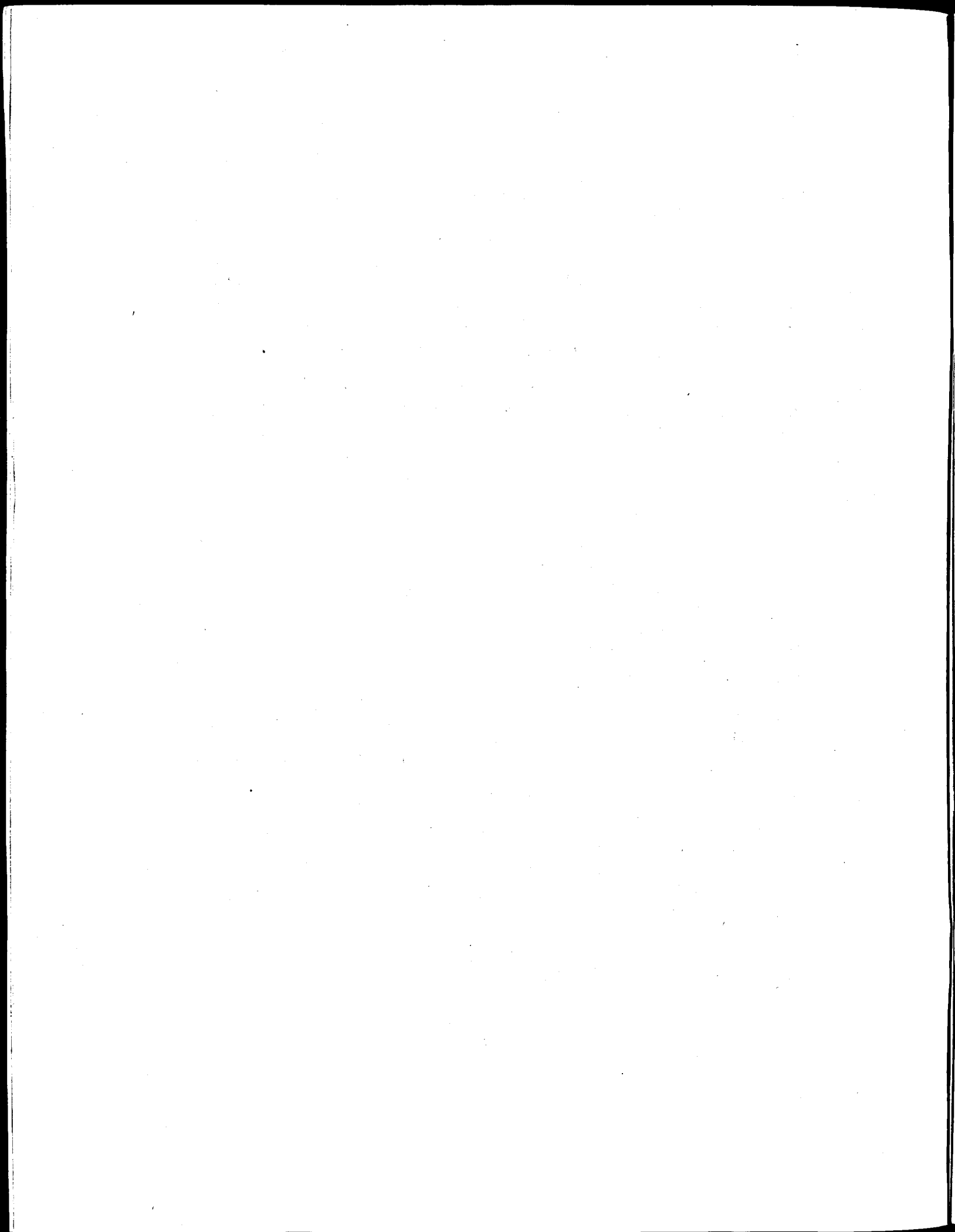
M. Boutros-Ghali est l'auteur d'une centaine de publications et d'articles sur les affaires régionales et internationales, le droit et la diplomatie, et les sciences politiques.

En 1978, M. Boutros-Ghali a assisté à la Conférence au sommet de Camp David et participé à la négociation de l'Accord de Camp David entre l'Égypte et Israël. Il a dirigé la délégation égyptienne à l'ONU en 1979, 1982 et 1990.

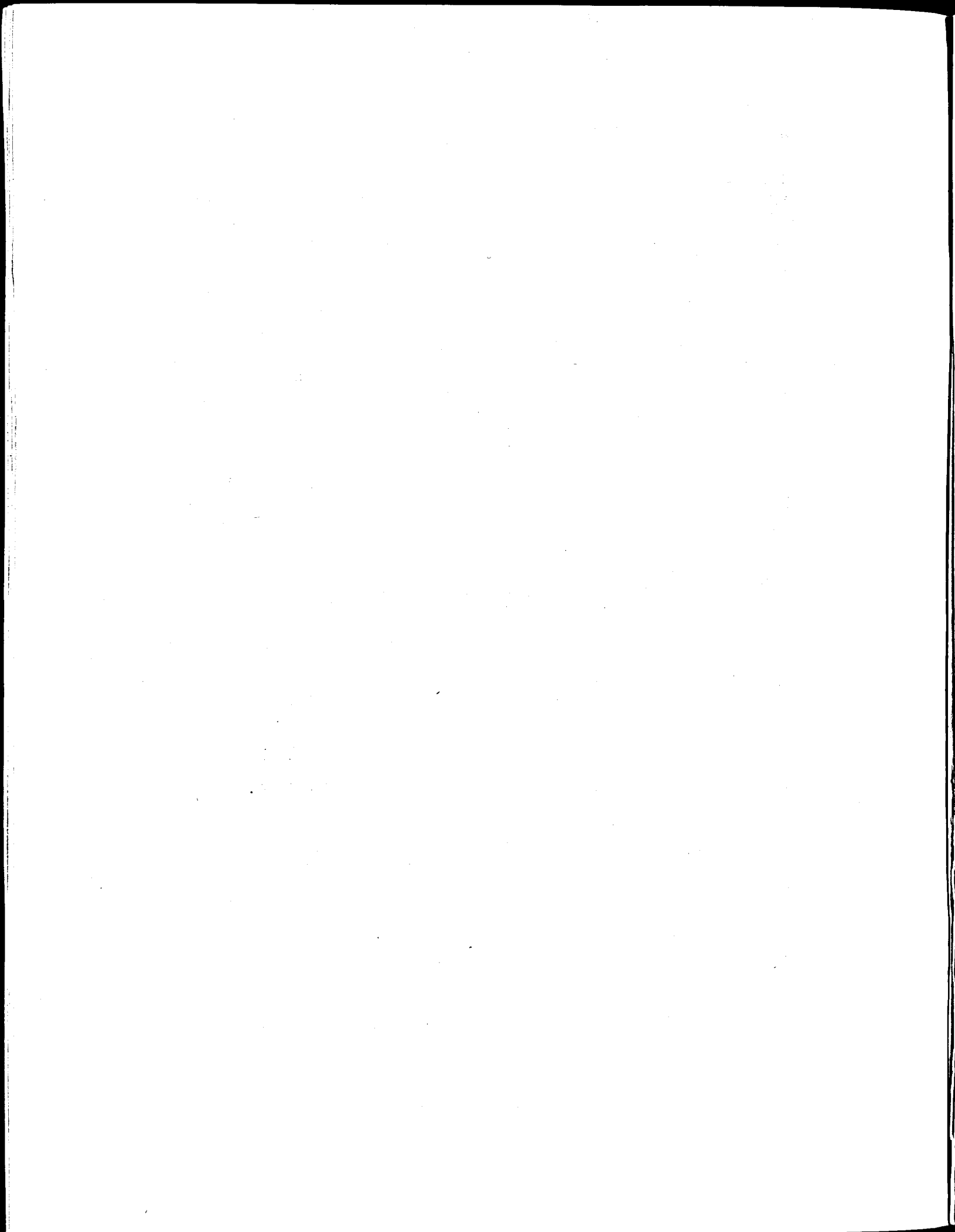
M. Boutros-Ghali a été élu au Parlement égyptien en 1987. Il a été ministre d'État aux Affaires étrangères d'octobre 1977 à mai 1991, date à laquelle il a été nommé Vice-premier ministre chargé des affaires étrangères.

Nommé par l'Assemblée générale de l'ONU pour un mandat de cinq ans, M. Boutros-Ghali est devenu le sixième Secrétaire général des Nations Unies le 1^{er} janvier 1992.

M. Boutros-Ghali est marié à Leia Maria Nadler.



Renseignements généraux



Le Canada et les Nations Unies : 50 ans de partenariat

Au printemps de 1945, les représentants du Canada et de 49 autres pays se sont réunis à la Conférence de San Francisco. Ces 50 pays ont rédigé et adopté la Charte des Nations Unies, qui établissait une nouvelle organisation internationale destinée à prévenir les conflits militaires, entre autres en éliminant leurs causes sociales et économiques sous-jacentes.

Le premier ministre William Lyon MacKenzie King et deux futurs premiers ministres, Louis Saint-Laurent et Lester B. Pearson, faisaient partie de la délégation du Canada. Ils prirent une part active à la définition du mandat de l'Organisation et s'assurèrent que l'Assemblée générale, le Secrétariat, le Conseil économique et social et les institutions spécialisées aient un poids suffisant.

Le Canada acquit d'emblée une réputation de médiateur objectif et de conciliateur efficace, capable de trouver à travers la plus grande diversité des objectifs et des buts communs. Il demeura à l'avant-scène durant les premières années de l'ONU, alors que l'Organisation et ses institutions commençaient à se développer. En 1945, une conférence qui se tint à Québec conduisit à la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et, plus tard, Montréal fut choisie comme siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Les Canadiens jouèrent un rôle de premier plan au début de l'Organisation : le docteur Brock Chisholm participa à la création de l'Organisation mondiale de la santé, dont il devint le premier directeur général; M. John Humphrey, de l'Université McGill, créa la Division des droits de l'homme, qui relève du Secrétariat, et produisit la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale en 1948; M. Yvon Beaulne a apporté une contribution importante à la Commission des droits de la personne; M^{me} Adelaide Sinclair participa à la création du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en 1948; M. Napoléon Leblanc collabora étroitement à la création de l'UNESCO; M. Lester B. Pearson présida l'Assemblée générale en 1952 et 1953; M. Paul Martin réussit à résoudre l'impasse provoquée par les vetos des États-Unis ou de l'Union soviétique aux nouvelles adhésions : sa proposition d'admettre un bloc de pays permit à 16 pays d'y adhérer en 1955, ce qui prépara la voie à l'essor continu de l'Organisation qui compte actuellement 185 membres.

On attribue à Lester B. Pearson le mérite d'avoir créé le concept de maintien de la paix en réponse à la crise du canal de Suez en 1956. Il reçut d'ailleurs le prix Nobel de la paix en reconnaissance de ses efforts. Le Canada acquit une expertise considérable dans le domaine du maintien de la paix, expertise qui lui a valu une réputation internationale lui ayant permis de jouer un rôle qui va au-delà de ce qu'on pourrait s'attendre de sa puissance militaire.

Convaincu que la paix et la sécurité internationales reposent sur le développement économique et social, le Canada est un fervent défenseur des nombreuses institutions spécialisées de l'ONU dont il est l'un des principaux collaborateurs.

Ces dernières années, les crises financières et d'autres difficultés, telles que la multiplication des conflits régionaux, ont affaibli l'ONU. Beaucoup voient leur confiance ébranlée. Tout en ne sous-estimant pas les défis qui se posent, le Canada continue d'appuyer ardemment l'Organisation et défend ses réalisations, ainsi que sa capacité de promouvoir la sécurité internationale.

Le Canada a été à l'origine des mesures concrètes proposées pour renouveler la confiance dans l'Organisation et l'adapter aux besoins actuels et futurs. Il a entre autres pour objectifs

- de voir à ce que l'ONU établisse clairement ses priorités;
- de persuader les États membres d'accorder à l'ONU une base financière solide;
- d'aider l'ONU à examiner et à réorganiser sa structure de gestion;
- de favoriser une meilleure coordination dans les pays en développement.

Étude canadienne sur une force onusienne de réaction rapide

Les Nations Unies ont essayé divers types d'observation militaire immédiatement après la Seconde Guerre mondiale et ont déployé d'importantes missions au Cachemire et en Palestine à la fin des années 40. Néanmoins, l'expression « maintien de la paix » n'est entrée dans le langage courant qu'en 1956, date à laquelle M. Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, a proposé de déployer des forces internationales à Suez sous la direction de l'ONU. Pour cette initiative, M. Pearson a reçu le prix Nobel de la paix en 1957.

Depuis, l'appui et la participation aux opérations de paix de l'ONU ont occupé une place prépondérante dans la politique étrangère et de défense du Canada. Il semble donc tout indiqué qu'en 1995, année qui marque le 50^e anniversaire de l'Organisation, le gouvernement canadien se soit chargé de trouver des moyens de mieux utiliser les services des Casques bleus dans les situations de conflit.

Le Canada a donc mené une étude intitulée *Les opérations de paix de l'ONU : vers une capacité de réaction rapide*, laquelle a été présentée officiellement à la 50^e Assemblée générale de l'ONU en septembre 1995 par le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet. Un groupe de membres de l'ONU, présidé par le Canada et les Pays-Bas, est en train d'examiner les recommandations faites afin d'y donner suite.

Même si l'Organisation traverse en ce moment une crise financière, on s'attend à ce qu'elle joue un rôle central dans le nouveau système de sécurité mondiale. De nombreuses améliorations ont été apportées aux opérations de paix de l'ONU, mais, depuis plus de cinq ans, on a aussi enregistré des lacunes dans un grand nombre d'entre elles.

Nous avons vu la taille, la portée et le nombre de missions augmenter depuis la fin de la guerre froide, sans que l'ONU reçoive toujours les ressources voulues pour les mener à bien. Pour cette raison, il ne lui a pas toujours été possible de mobiliser ses opérations de paix rapidement et de réagir avec toute l'efficacité souhaitée aux situations de crise.

Le Rwanda en est un exemple notoire. La grande leçon tirée de l'expérience rwandaise est qu'une action modeste mais menée à temps peut faire la différence entre la maîtrise d'une situation et un dérapage incontrôlable des événements.

L'objectif de l'étude canadienne était de recommander des changements à tous les niveaux du système onusien afin de l'aider à réagir promptement en situation de crise. Le rapport couvre tous les aspects des opérations de paix, y

compris les questions financières, la logistique, l'entraînement, l'équipement et la mise sur pied d'un état-major onusien chapeautant un groupe de réaction rapide.

Tout au long de l'étude, le Canada, a consulté les autres gouvernements, particulièrement les grands fournisseurs de contingents, les organisations non gouvernementales et les institutions intergouvernementales afin d'en arriver à un rapport final jouissant d'un vaste appui.

L'étude recommande, pour le court ou le moyen terme, des changements concrets; à plus long terme, elle s'attaque à quelques problèmes plus hypothétiques auxquels la communauté internationale sera confrontée si elle veut permettre à l'ONU de continuer à jouer un rôle central dans le maintien de la paix et la sécurité internationales. Une réforme fondamentale n'est jamais facile, surtout au coeur d'une crise financière, mais les recommandations du rapport représentent une suite logique de mesures favorables à la cause de la paix dans le monde.

Le rapport contient 26 recommandations dont 21 à court ou moyen terme. Aucune ne nécessite une modification de la Charte des Nations Unies. Elles préconisent :

- d'améliorer la qualité des conseils militaires afin de favoriser des décisions plus judicieuses et plus rapides au Conseil de sécurité;
- de modifier les règles de gestion financière de l'ONU afin de permettre aux responsables de l'intervention rapide de planifier et de mettre en branle leurs opérations plus rapidement;
- de créer un état-major opérationnel chapeautant un groupe de réaction rapide;
- de renforcer les arrangements relatifs aux forces en attente afin qu'elles puissent réagir rapidement;
- d'améliorer les autres aspects de la démarche onusienne à l'égard des opérations de paix, notamment la logistique, l'entraînement et les équipements;
- de continuer à étudier la possibilité de doter l'ONU d'une force d'urgence permanente.

L'étude canadienne s'inscrit dans le cadre d'un vaste effort de renouvellement des institutions internationales; elle se fonde sur l'expérience antérieure et est faite en prévision du XXI^e siècle.

Contribution actuelle du Canada aux opérations de maintien de la paix

Au 1^{er} novembre 1995, plus de 1 600 militaires canadiens participaient à 13 missions, ce qui place le Canada au sixième rang des pays fournissant des contingents (après le Royaume-Uni, la France, le Pakistan, les États-Unis et le Bangladesh).

Pays	Missions	Militaires canadiens	Début	Fin de mandat
Inde, Pakistan (Cachemire)	UNMOGIP	aéronef	1949	indéterminé
Corée	UNCMAC	1	1953	indéterminé
Moyen-Orient	ONUST	13	1954	indéterminé
Chypre	FNUC	2	1964	31 décembre 1995
Syrie (Golan)	FNUOD	216	1974	30 novembre 1995
Sinaï	FMO (non onusienne)	28	1986	indéterminé
Iraq et Koweït	MONUIK	4	1991	indéterminé
Iraq	CSNU	3	1991	indéterminé
Ex-Yougoslavie	FPNU	671	1992	30 novembre 1995
Cambodge	CCD	12	1992	indéterminé
Haïti	MINUHA	550	1993	16 février 1995
Rwanda	MINUAR	110	1993	9 décembre 1995
Guatemala	MINUGUA	2	1994	28 mars 1996

Inde, Pakistan (Cachemire) Depuis 1949, le Canada fournit un aéronef pour le transport du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), dont le quartier général est transféré d'un pays à l'autre tous les semestres. Le Canada fournit également des observateurs militaires.

Corée Le Canada participe à la Commission de l'armistice militaire du Commandement des Nations Unies (UNCMAC), établie en 1953.

Moyen-Orient En 1954, le Canada s'est joint à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST), créé en 1948 pour surveiller le cessez-le-feu et l'armistice général conclus entre Israël et l'Égypte, d'une part, et Israël, le Liban-Syrie, d'autre part.

Chypre La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (FNUC), qui a été mise sur pied en 1964, est chargée de veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre dans ce pays. Le Canada fournit actuellement deux employés militaires qui travaillent au quartier général de la FNUC. Cette mission est financée par des contributions de la Grèce, de la Turquie et du Royaume-Uni.

- Syrie (Golan)** En 1974, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) a été mise sur pied pour superviser le cessez-le-feu et le redéploiement des forces israéliennes et syriennes. Le contingent du Canada auprès de la FNUOD fournit à cette dernière un appui logistique et technique ainsi que des services de communications.
- Sinaï** La Force multinationale et Observateurs (FMO), qui est indépendante de l'ONU, est chargée de surveiller le respect de l'Accord de Camp David, entente tripartite conclue en 1979 entre l'Égypte, Israël et les États-Unis. Le Canada participe à la FMO depuis 1986.
- Iraq et Koweït** Depuis avril 1991, une équipe d'observateurs militaires canadiens fait partie de la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK), qui est stationnée dans la zone démilitarisée située le long de la frontière entre l'Iraq et le Koweït.
- Iraq** En avril 1991, le Canada s'est joint à la Commission spéciale des Nations Unies (CSNU) chargée de procéder à des inspections en Iraq et, si nécessaire, de détruire les armes biologiques et chimiques trouvées dans ce pays.
- Ex-Yougoslavie** Depuis mars 1992, le Canada fournit, en Ex-Yougoslavie, un des plus gros contingents des forces des Nations Unies. Aujourd'hui, quelque 671 militaires canadiens servent au sein de la Force de maintien de la paix de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Le Canada a également participé à la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), à l'Opération de restauration de la confiance en Croatie (UNCRO) et à la Force de prévention des Nations Unies (FORDEPRENU) afin d'empêcher la guerre civile en Macédoine.
- Cambodge** Le Canada fournit au Centre cambodgien de déminage (CCD) 12 employés chargés d'enseigner les techniques et les normes de sécurité applicables au déminage, ainsi que les compétences en matière de gestion et de prise de décisions requises à l'appui des opérations de déminage.
- Haïti** La Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA) a été mise sur pied en juin 1993. L'affectation la plus récente s'est faite en mars 1995 quand le Canada a dépêché 100 agents de police et 450 militaires canadiens en Haïti afin d'aider le gouvernement à maintenir un environnement stable et sûr, à moderniser ses forces armées et à créer un corps de police distinct.
- Rwanda** La Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda, entreprise en juin 1993, a été rattachée à la Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda (MINUAR), créée en septembre 1993, pour aider le gouvernement provisoire à mettre en oeuvre des mesures de transition en vue des élections. C'est un Canadien, le major-général Roméo Dallaire, qui dirigeait les forces de maintien de la paix lors des émeutes violentes qui se sont produites au début de 1994. La mission est maintenant dirigée par le major-général Guy Tousignant, qui est aussi canadien. Au total, 110 militaires canadiens servent actuellement au Rwanda.

Guatemala

Le mandat de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA) consiste à assurer le respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de la personne au Guatemala conclu entre le gouvernement du Guatemala et le groupe d'opposants rebelles. La MINUGUA collabore également au renforcement des institutions encadrant la protection des droits de la personne au Guatemala et vérifie l'application de certains volets de l'entente conclue au sujet de l'identité et des droits de la personne des populations autochtones.

Pays fournissant les plus gros contingents aux opérations de maintien de la paix (données de l'ONU au 30 septembre 1995)

Royaume-Uni	8 575	Norvège	1 760
France	7 884	Malaysia	1 655
Pakistan	3 964	Russie	1 525
États-Unis	3 239	Turquie	1 489
Bangladesh	3 172	Espagne	1 461
Canada	2 271	Pologne	1 359
Inde	2 198	Népal	1 304

Historique des opérations de maintien de la paix et contribution du Canada

(Nota : Les missions en gras sont celles auxquelles le Canada participe toujours.)

Pays ou région	Nom abrégé de la mission	Durée	Effectif global	Effectif canadien maximum	Nom de l'opération et mandat
Balkans	UNSCOB	1947-1951	Inconnu	0	Comité spécial des Nations Unies pour les Balkans. S'assurer que la Grèce, l'Albanie, la Bulgarie et la Yougoslavie se conforment aux recommandations de l'ONU.
Corée	CTNUC	1947-1948	30	2	Commission temporaire des Nations Unies. Superviser les élections en Corée du Sud.
Inde, Pakistan (Cachemire)	UNMOGIP	1949 à nos jours	102	27	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Superviser le cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan.
Corée	UNCMAC	1953 à nos jours	Inconnu	1	Commission de l'armistice militaire du Commandement des Nations Unies. Superviser les accords d'armistice conclus en 1953.
Moyen-Orient	ONUST	1948 à nos jours	572	22	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve. Superviser le cessez-le-feu intervenu en 1948 et l'application des accords ultérieurs d'armistice et de paix.
Indochine	CISC	1954-1974	400	133	Commission internationale de surveillance et de contrôle (opération non entreprise par l'ONU). Superviser le retrait des forces françaises.
Égypte	FUNU	1956-1967	6 073	1 007	Force d'urgence des Nations Unies. Superviser le retrait des forces françaises, britanniques et israéliennes du Sinaï.
Liban	GONUL	1958	590	77	Groupe d'observation des Nations Unies. Garantir la sécurité des frontières libanaises.

Pays ou région	Nom abrégé de la mission	Durée	Effectif global	Effectif canadien maximum	Nom de l'opération et mandat
Congo	ONUC	1960-1964	19 828	421	Opération des Nations Unies au Congo. Assurer le maintien de l'ordre.
Nouvelle-Guinée occidentale	FSNU	1962-1963	1 500	13	Force de sécurité des Nations Unies en Nouvelle-Guinée occidentale. Garantir paix et sécurité à l'Autorité exécutive temporaire de l'ONU.
Yémen	MONUY	1963-1965	190	36	Mission d'observation des Nations Unies au Yémen. Surveiller la cessation du soutien accordé par l'Arabie saoudite et le retrait des forces égyptiennes.
Chypre	FNUC	1964 à nos jours	6 410	1 126	Force des Nations Unies à Chypre. Assurer le maintien de l'ordre.
République dominicaine	REPDOM	1965-1966	3	1	Mission du représentant du Secrétaire général. Observer le cessez-le-feu et le retrait des forces de l'OEA.
Inde, Pakistan	MONUIP	1965-1966	160	112	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan. Surveiller le cessez-le-feu.
Nigéria	EON	1968-1969	12	2	Équipe d'observateurs au Nigéria (opération non entreprise par l'ONU). Surveiller le cessez-le-feu.
Égypte, Israël	FUNU II	1973-1979	6 973	1 145	Force d'urgence des Nations Unies II. Surveiller le déploiement des forces israéliennes et égyptiennes.
Viet Nam du Sud	CISC	1973	1 200	248	Commission internationale de surveillance et de contrôle (opération non entreprise par l'ONU). Surveiller la trêve.

Pays ou région	Nom abrégé de la mission	Durée	Effectif global	Effectif canadien maximum	Nom de l'opération et mandat
Syrie (Golan)	FNUOD	1974 à nos jours	1 340	230	Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement au Moyen-Orient. Surveiller le cessez-le-feu et le redéploiement des forces israéliennes et syriennes.
Liban	FINUL	1978 à nos jours	5 900	117	Force intérimaire des Nations Unies au Liban. Confirmer le retrait des forces israéliennes.
Sinaï	FMO	1986 à nos jours	2 700	140	Force multinationale et observateurs (opération non entreprise par l'ONU). Prévenir la violation de l'Accord de Camp David.
Afghanistan	MBONUAP	1988-1990	50	5	Mission de bons offices des Nations Unies en Afghanistan et au Pakistan. Confirmer le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan.
Iran, Iraq	GOMNUII	1988-1991	845	525	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies en Iran et en Iraq. Surveiller le cessez-le-feu et le retrait des forces.
Angola	UNAVEM	1989-1991	70	0	Mission de vérification des Nations Unies en Angola. Vérifier le retrait des troupes cubaines.
Namibie	GANUPT	1989-1990	4 500	301	Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition en Namibie. Aider à la transition vers l'indépendance.
Nicaragua	ONUVEN	1989	Inconnu	5	Mission d'observation des Nations Unies chargée de la vérification du processus électoral au Nicaragua.
Amérique centrale	ONUCA	1989-1992	1 100	174	Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale. Vérifier l'application de l'Accord d'Esquipulas.
Afghanistan, Pakistan	BSGAP	1990-1993	10	1	Bureau du Secrétaire général en Afghanistan et au Pakistan. Fournir un groupe de conseillers militaires.

Pays ou région	Nom abrégé de la mission	Durée	Effectif global	Effectif canadien maximum	Nom de l'opération et mandat
Haïti	ONUVEH	1990-1991	65	11	Groupe d'observateurs des Nations Unies pour la vérification des élections en Haïti. Surveiller les élections de 1990.
Iraq, Koweït	MONUIK	1991 à nos jours	1 440	301	Mission d'observation des Nations Unies en Iraq et au Koweït. Surveiller la zone démilitarisée.
Iraq	CSNU	1991 à nos jours	175	9	Commission spéciale des Nations Unies. Procéder à des inspections pour trouver des armes biologiques et chimiques en Iraq et le cas échéant, les détruire.
Angola	UNAVEM II	1991-1994	350	15	Mission de vérification des Nations Unies en Angola. Surveiller le cessez-le-feu.
Sahara occidental	MINURSO	1991 à nos jours	375	34	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. Surveiller le cessez-le-feu.
El Salvador	ONUSAL	1991-1995	622	55	Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador. Surveiller le processus devant mener à une réforme militaire, la protection des droits de la personne et la paix.
Balkans	ECMM	1991 à nos jours	300	15	Mission de surveillance de la Communauté européenne (opération non entreprise par l'ONU). Surveiller le cessez-le-feu.
Cambodge	MIPRENUC	1991-1992	Inconnu	103	Mission préparatoire des Nations Unies au Cambodge. Surveiller le cessez-le-feu et mettre sur pied un programme de sensibilisation aux mines.
Cambodge	APRONUC	1992-1993	19 200	240	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge. Assurer les communications et apporter un soutien logistique, mettre en place un programme de sensibilisation aux mines et surveiller le désarmement.

Pays ou région	Nom abrégé de la mission	Durée	Effectif global	Effectif canadien maximum	Nom de l'opération et mandat
Cambodge	CCD	1992 à nos jours	1 600	12	Centre cambodgien de déminage.
Afrique du Sud	UNOMSA	1992	60	0	Mission d'observation des Nations Unies en Afrique du Sud. Observer la période préélectorale. Personnel de l'ONU seulement.
Ex-Yougoslavie	UNPF (FORPRONU, UNCRO, FORDEPRENU)	1992 à nos jours	24 000	2 400	Force de protection de l'ONU. Apporter de l'aide en Bosnie-Herzégovine, observer la situation, patrouiller et participer au déminage en Croatie, empêcher la guerre civile en Macédoine.
Mozambique	ONUMOZ	1992-1995	7 500	15	Opération des Nations Unies au Mozambique. Assurer la sécurité, surveiller le déminage et les cessez-le-feu.
Somalie	UNUSOM	1992-1993	Inconnu	12	Opération des Nations Unies en Somalie. Détacher du personnel au quartier général.
Somalie	UNITAF	1992-1993	30 800	1 410	Force multinationale. Distribuer des secours.
Somalie	UNOSOM II	1993-1995	Inconnu	9	Opération des Nations Unies en Somalie. Distribuer des secours.
Haïti	MINUHA	1993 à nos jours	6 800	600	Mission des Nations Unies en Haïti. Mettre en oeuvre l'accord de Governors Island.
Géorgie	MONUG	1993 à nos jours	135	0	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie. Surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu et enquêter sur les violations de cet accord.
Libéria	UNOMIL	1993 à nos jours	303	0	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria. Surveiller la mise en oeuvre de l'Accord de paix.

Pays ou région	Nom abrégé de la mission	Durée	Effectif global	Effectif canadien maximum	Nom de l'opération et mandat
Rwanda, Ouganda	UNOMUR	1993-1994	100	3	Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda. Vérifier que l'on ne fait pas passer d'approvisionnements militaires au Rwanda.
Rwanda	MINUAR	1993 à nos jours	5 900	430	Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda. Aider le gouvernement en transition en vue des élections.
Tchad	GONUBA	1994	Inconnu	0	Groupe d'observateurs des Nations Unies dans la bande d'Aouzou. Surveiller le retrait de l'administration lybienne.
Tadjikistan	MONUT	1994	17	0	Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan. Aider à la mise en oeuvre du cessez-le-feu.
Guatemala	MINUGUA	1994 à nos jours	339	2	Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de la personne au Guatemala. Vérifier la mise en oeuvre de l'Accord sur les droits de la personne et renforcer les institutions travaillant dans ce domaine.

Les droits de la personne et les Nations Unies

Le respect des droits de la personne occupe une place prépondérante parmi les objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies. Depuis 1945, l'ONU a adopté quelque 60 instruments dans ce domaine (conventions, déclarations, énoncés de principes, etc.) dont les principaux — la Déclaration universelle des droits de l'homme et les Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques ainsi qu'aux droits économiques, sociaux et culturels, — constituent la Charte internationale des droits de l'homme.

Une des principales questions abordées dans le récent examen de la politique étrangère canadienne avait trait à la place des droits de la personne dans cette politique. Le gouvernement a affirmé sans détour que le respect des droits de la personne était un facteur clé de la paix, de la prospérité et du développement dans le monde ainsi que d'un climat propice à la défense des intérêts des Canadiens. L'important est donc de voir comment le Canada peut inciter les autres gouvernements à se conformer aux normes des droits de la personne. À cette fin, il compte de plus en plus sur l'ONU et les autres institutions multilatérales. Le Canada s'est fixé comme priorité de veiller à ce que l'ONU soit en mesure de faire respecter les normes qu'elle a proclamées en 1945 en faveur des droits de la personne.

Le principal objectif du Canada est d'aider les institutions de l'ONU à empêcher la violation des droits de la personne ou, lorsque cela n'est pas possible, de recourir à la diplomatie préventive pour favoriser un règlement pacifique du conflit. Cette démarche correspond à la vision exposée par le Secrétaire général dans son *Agenda pour la paix* et à celle du Canada qui est de s'attaquer aux causes fondamentales de l'instabilité.

Le Canada et d'autres pays de même opinion se sont attachés à renforcer les mécanismes de contrôle et d'examen partout dans le monde. De grands pas ont été franchis au cours des dernières années grâce à des rapporteurs spéciaux, des représentants et des groupes d'experts qui se sont occupés de la situation dans certains pays comme l'Iran, l'Iraq, la Birmanie et l'ex-Yougoslavie, ou ont recensé des types précis de violation des droits de la personne, comme les enlèvements, la détention arbitraire, l'intolérance religieuse et la torture. Le Canada a grandement contribué à la nomination de rapporteurs spéciaux sur la liberté d'opinion et d'expression ainsi que sur la violence faite aux femmes.

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme de juin 1993 a réaffirmé son soutien au principe que les droits de la personne sont à bon droit une préoccupation de la communauté internationale. La principale réalisation de la Conférence aura été la création, en décembre 1993, du poste de Haut-commissaire des droits de l'homme, dont le mandat général est de promouvoir et de protéger ces droits, de tenter d'en prévenir la violation et de coordonner les activités qui s'y rapportent au sein de l'ONU.

Consciente que certains groupes ont été marginalisés dans le passé et sont peut-être plus susceptibles que d'autres de voir leurs droits violés, l'ONU sait adapter ses normes. Par exemple, la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une initiative du Canada, a été adoptée par l'Assemblée générale en 1993. Le Canada participe activement aussi à un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés à la Quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes, tenue en septembre 1995, représentent des gains importants au chapitre des droits et de l'égalité des femmes. Le Canada peut s'attribuer le mérite d'avoir trouvé un terrain d'entente dans divers domaines importants : l'universalité des droits des femmes, la violence faite aux femmes et la reconnaissance du viol comme crime de guerre. Dans la foulée de la Conférence de Beijing, le Canada réclamera à l'Assemblée générale et à la Commission de la condition de la femme à l'ONU un engagement politique ferme en faveur de l'égalité des femmes.

Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes

La quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes : Lutte pour l'égalité, le développement et la paix a achevé ses délibérations à Beijing le 15 septembre 1995 par l'adoption à l'unanimité d'une Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

L'objectif du Canada pour la Conférence était d'obtenir une entente sur des mesures pratiques visant à accélérer l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.

Le Programme d'action consacre les importants gains réalisés pour les femmes lors des récentes conférences mondiales sur l'environnement (1992), les droits de l'homme (1993), la population (1994) et le développement social (1995). Il s'inspire des ententes précédemment intervenues sur les droits humains des femmes, sur la violence faite aux femmes et sur l'égalité économique des femmes.

Sommaire des principales réalisations de la Conférence :

- *L'universalité des droits humains des femmes*
Entente sur l'obligation pour tous les gouvernements de promouvoir et de protéger les droits humains des femmes et des fillettes, quelles que soient les traditions culturelles ou religieuses.
- *La prévention et l'élimination de la violence faite aux femmes*
Réaffirmation que la violence faite aux femmes n'est pas une question privée et que les États ne peuvent invoquer les coutumes, les traditions ou la religion pour se soustraire à leur obligation de l'éliminer.
- *Le viol comme crime de guerre*
Réaffirmation que le viol en période de conflit armé est un crime de guerre et un crime contre l'humanité. Introduction du concept de viol comme acte de génocide dans certaines circonstances. (Initiative canadienne)
- *Lignes directrices fondées sur les caractéristiques distinctives entre les sexes pour les réfugiés*
Reconnaissance, pour la première fois dans un document des Nations Unies, de la violence sexuelle et des persécutions fondées sur les différences entre les sexes comme motifs pour étudier la demande de femmes qui réclament le statut de réfugié. Entente sur un texte ferme où l'on exhorte les États à élaborer des lignes directrices fondées sur des caractéristiques distinctives entre les hommes et les femmes pour l'examen des demandes de statut de réfugié. (Initiative canadienne)

- ***Droits génésiques/Droit de contrôler la fécondité***
Entente sur le droit (non seulement la capacité), de toutes les femmes de contrôler tous les aspects de leur santé, et en particulier leur fécondité, ce qui constitue le tremplin de leur propre autonomisation. Cette évolution s'appuie sur les ententes intervenues à la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 1994 et que le Canada a appuyées fermement.
- ***Le droit d'être libre de toute contrainte en matière de sexualité***
Affirmation du fait que les droits humains des femmes comprennent le droit de contrôler leur propre sexualité, sans aucune coercition, discrimination ni violence.
- ***Les femmes autochtones***
Affirmation de la nécessité de faire participer les femmes autochtones au développement, de reconnaître leur droit à l'éducation, de leur garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et de reconnaître les soins de santé traditionnels.
- ***Diversité***
Entente visant à assurer la reconnaissance et le respect de la diversité des femmes en tenant compte d'autres obstacles à la pleine égalité comme la race, la religion, l'appartenance ethnique, l'incapacité ou le fait d'être autochtone. (Initiative canadienne)
- ***Accès aux ressources économiques pour les femmes***
Adoption d'un paragraphe sur l'intégralité et l'égalité de l'accès aux ressources économiques pour les femmes, y compris au droit d'hériter et de posséder des terres.
- ***Le travail non rémunéré***
Déclaration sur la nécessité d'évaluer et de reconnaître le travail non rémunéré. (Initiative canadienne)
- ***Droits des travailleurs***
Entente sur le texte portant sur la liberté d'association et le « droit d'organisation » pour les femmes. (Initiative canadienne)
- ***Religion***
Réaffirmation des principes de la liberté de pensée et de conscience par le Programme d'action, lequel souligne que si la religion et la croyance peuvent répondre aux besoins moraux et spirituels des femmes et des hommes, toute forme d'extrémisme peut conduire à la violence et à la discrimination.

- *Mesures punitives concernant l'avortement*
Entente à l'effet que les gouvernements devraient examiner les lois qui contiennent des mesures punitives (par ex., l'emprisonnement) envers les femmes ayant subi un avortement illégal, et qu'ils devraient se pencher sur les répercussions sanitaires des avortements dangereux.
- *La famille*
Déclaration à l'effet que la responsabilité d'élever des enfants incombe aux parents — homme et femme — et à la société dans son ensemble, et que la maternité et la responsabilité de mère ne doivent pas restreindre la pleine participation des femmes à la société. On reconnaît que la famille, fondement de la société, doit être renforcée et qu'il existe diverses formes de familles dans les différents systèmes culturels, politiques et sociaux.
- *Droits et responsabilités des parents*
Adoption d'un libellé permettant d'établir un juste équilibre entre les droits, devoirs et responsabilités des parents et les droits et capacités changeantes des enfants pour ce qui est des questions d'accès à l'information, de vie privée et de confidentialité.
- *Les fillettes*
Entente réclamant l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les fillettes et visant à assurer qu'elles jouissent d'un accès égal à l'éducation et à la formation, à la nutrition et aux soins de santé.
- *Égalité des droits des enfants en matière d'héritage*
Déclaration sur les droits à la succession et à l'héritage en vue d'éliminer les obstacles à l'égalité pour les fillettes.
- *Éducation*
Reconnaissance de l'alphabétisation et de l'éducation comme éléments essentiels à la réalisation de l'égalité. Les propositions du Canada portant sur l'importance de la formation et de l'éducation permanente ont été acceptées.
- *Analyse comparative entre les sexes*
Demande que les politiques et les programmes comportent une analyse comparative entre les sexes afin que les gouvernements tiennent compte des répercussions différentes que ces politiques et ces programmes peuvent avoir sur les femmes et les hommes.
- *Intégration des droits humains des femmes dans tout le système des Nations Unies*
Entente pour que toutes les agences et tous les organismes spécialisés des Nations Unies tiennent compte de la « dimension spécifique aux sexes » dans l'élaboration de politiques et de programmes.

- ***Orientation sexuelle***
Déclarations par plusieurs pays, dont le Canada, que l'interprétation du principe de la non-discrimination devrait comprendre aussi l'orientation sexuelle. Le terme « orientation sexuelle » n'a pas été retenu dans le Programme d'action de Beijing.

LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- La quote-part du Canada au budget ordinaire des Nations Unies était de 3,11 % en 1994; en 1995, elle a diminué légèrement à 3,07 %. La quote-part du Canada au budget du maintien de la paix était de 3,125 % en 1994 et de 3,083 % en 1995.
- En 1994, le Canada a versé à l'ONU une quote-part totale de 239,1 millions \$: soit 41,7 millions \$ pour le budget ordinaire, 127,7 millions \$ pour les opérations de maintien de la paix et 69,7 millions \$ pour les institutions spécialisées.
- Le budget pour les fonctions de base de l'ONU, c'est-à-dire les opérations du Secrétariat à New York, Genève, Vienne, et Nairobi et les cinq Commissions régionales, s'élève à 1,75 milliard \$, soit moins de 2 % du budget fédéral canadien.
- Les frais de fonctionnement de l'ONU, y compris les opérations de maintien de la paix, les programmes de développement, les activités en matière de droits de la personne et les initiatives environnementales, se chiffrent à environ 24,57 milliards \$ par an, soit à peu près les recettes annuelles de la grande entreprise canadienne Bell Canada.
- Les fonctions de base de l'ONU requièrent les services de 9 600 personnes. C'est moins du tiers des fonctionnaires employés par le gouvernement de la Saskatchewan.
- Environ 60 000 personnes travaillant pour l'ONU dans le monde, soit pour le Secrétariat ou une trentaine d'autres organisations, comme l'UNICEF, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. C'est à peu près le chiffre du personnel de la société canadienne Northern Telecom.

LES NATIONS UNIES EN BREF

Administration

- Siège :* À New York, avec des bureaux à Genève, Vienne, Nairobi, La Haye et Montréal.
- Nombre de membres :* 185. Le Canada est l'un des 51 pays fondateurs.
- Chef :* Le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali (Égypte).
- Mandat du Secrétaire général :* Élu en décembre 1991 pour cinq ans.
- Secrétariat :* L'ONU (y compris la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) comprend un peu plus de 60 000 personnes.
- Nombre de Canadiens :* 1 700.

Assemblée générale

- Langues officielles :* Anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.
- Session :* Commence tous les ans le troisième mardi de septembre et se poursuit jusqu'à la mi-décembre.
- Principales Commissions :* Désarmement et sécurité internationale (Première), Questions économiques et sociales (Deuxième), Questions humanitaires et culturelles (Troisième), Politique spéciale et décolonisation (Quatrième), Questions administratives et budgétaires (Cinquième) et Questions juridiques (Sixième).

Conseil de sécurité

- Nombre de membres :* 15.
- Membres permanents :* Chine, Russie, France, Royaume-Uni et États-Unis.
- Autres membres :* 10, élus par l'Assemblée générale pour des mandats de 2 ans.
- Participation canadienne :* Cinq mandats : en 1948-1949, 1958-1959, 1967-1968, 1977-1978 et 1989-1990. Le Canada est candidat à un siège en 1999-2000.

Conseil économique et social (ECOSOC)

- Nombre de membres :* 54, élus par l'Assemblée générale pour des mandats de trois ans.
- Responsabilités :* Organismes spécialisés dans le commerce mondial, le développement, l'industrialisation, les ressources naturelles, les droits de la personne, la population, l'aide sociale, la prévention du crime, les sciences et la technologie.
- Participation canadienne :* Le représentant du Canada a été élu en 1994; son mandat se termine en mars 1996; sa candidature a été appuyée pour un autre mandat commençant en mars 1996.

- La quote-part globale que le Canada a versée à l'ONU en 1994 s'élevait à 239,1 millions \$. Cela équivaut à 8,75 \$ par Canadien par an, le prix d'un billet de cinéma.
- En 1994, le Canada a versé 41,7 millions \$ pour le budget ordinaire de l'ONU, soit environ 1,20 \$ par Canadien, par an.
- La contribution canadienne au budget onusien de maintien de la paix, qui s'élevait à 127,7 millions \$ en 1994, représente moins du quart du coût de fonctionnement de la police de Montréal.
- Le Canada a versé 69,7 millions \$ en 1994 pour les institutions spécialisées de l'ONU, ce qui équivaut à ce que Vancouver dépense tous les ans en travaux publics.
- La quote-part pour l'ONU est payée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce internationale. Le remboursement par l'ONU du coût des troupes canadiennes est versé au Trésor. Le remboursement pour le matériel destiné aux Casques bleus ou les biens et services fournis par le ministère de la Défense nationale est crédité à ce ministère.
- L'ONU ne rembourse que les frais des activités que le Conseil de sécurité a désignés comme des « dépenses de l'Organisation », et non les contributions volontaires, en nature ou autres, ni les frais indirects engagés par les États membres. Dans l'ex-Yougoslavie, par exemple, le coût de la FORNOPRU est une dépense de l'Organisation, mais pas celui du pont aérien humanitaire de Sarajevo, de la zone d'exclusion militaire et de la surveillance navale.
- Pour toutes les opérations effectuées en 1994-1995 pour le maintien de la paix et pour des raisons humanitaires, le coût estimatif total pour le Canada au 1^{er} février 1995 était de 931 millions (159 millions de quote-part et 772 millions versés par la Défense nationale), dont 106 millions étaient remboursables. En 1994-1995, 77 millions ont été effectivement remboursés : 70 millions au Trésor et 7 millions à la Défense nationale.
- Au 1^{er} novembre 1995, plus de 1 600 Casques bleus canadiens (plus de 2,5 % de la force onusienne qui compte à peu près 59 000 gardiens de la paix) servaient dans 13 missions de maintien de la paix ou autres, dans le monde.
- Depuis le début des opérations de maintien de la paix en 1956, environ 100 000 Canadiens y ont pris part, et 104 y ont perdu la vie.
- Le budget total du maintien de la paix de l'ONU se chiffrait en 1994 à 4,32 milliards \$ ou à environ 75 cents par personne; il en a coûté aux gouvernements du monde environ 1 000 milliards \$ en dépenses militaires en 1994, ce qui équivaut à 181 \$ par personne.
- Au 1^{er} novembre 1995, le nombre total de gardiens de la paix (de 84 pays du monde entier) participant à des opérations de maintien de la paix était environ de 59 000. Cela équivaut à peu près au nombre de personnes dans les forces armées canadiennes.

FINANCES

(en milliards de \$)

(Quote-parts)

Budget ordinaire	1,75
<i>(1 % du budget fédéral canadien de 163 milliards \$)</i>	
Budget du maintien de la paix	4,32
<i>(Les ventes mondiales annuelles d'armes sont de 1 000 milliards \$)</i>	
Programmes connexes	2,02
Organismes spécialisés	2,83
Bretton Woods	0,61
Total	11,53

(À peu près égal aux recettes annuelles (10,1 milliards \$) de la compagnie d'assurances Sun Life)

(Contributions volontaires)

Budget ordinaire	0,42
Budget du maintien de la paix	0,00
Programmes connexes	4,45
Organismes spécialisés	2,84
Bretton Woods	5,94
Total	13,65

(Égal au revenu annuel (13,5 milliards \$) de la Banque Royale)

Total des deux 25,18
(Presque le revenu annuel (22 milliards \$) de Bell Canada)

PERSONNEL DE L'ONU

De base	9 600
Programmes connexes	22 515
Organismes spécialisés	18 179
Système de Bretton Woods	9 991
Total	60 285

(Comparé aux 400 000 employés de la fonction publique fédérale; aux 2,3 millions de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux et à environ le même nombre d'employés à Northern Telecom)

Maintien de la paix (environ) 59 000
(Moins que l'ensemble des travailleurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson; comparé à 1,8 million dans les forces armées américaines et environ le même nombre que dans l'armée canadienne)